

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

92767702

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 17/02/2015
Réception Préfet : 17/02/2015
Publication RAAD : 17/02/2015

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE DURABLE

Orientations et plan d'actions

Le Département a souhaité se doter d'un nouveau document d'orientations stratégiques en matière de transport. Le schéma départemental des transports et de la mobilité durable a été réalisé en trois étapes principales associant de nombreux acteurs institutionnels et privés (associations et particuliers) :

- diagnostic de l'offre de transports publics et de la demande de déplacement,
- diagnostic qualitatif de la mobilité des Seine-et-Marnais,
- proposition d'actions à l'échelle départementale et de dix bassins de vie.

Principes généraux du Schéma départemental des transports et de la mobilité durable

Selon les principes du développement durable, la mobilité doit apporter des réponses aux besoins de déplacements, tout en minimisant son impact environnemental, devenir accessible en toute sécurité au plus grand nombre et être compatible avec les objectifs de contraintes économiques des acteurs. A partir de ces principes, le schéma départemental s'est construit selon trois axes :

- **Axe 1 « La mobilité au service de l'emploi et du développement territorial »** : Le territoire dispose de grands pôles urbains reconnus en Ile-de-France qui participent à la dynamique régionale par les emplois et les services qu'ils proposent. Situés en limite de l'agglomération centrale, ces dynamismes doivent pouvoir s'étendre vers le reste de la Seine-et-Marne pour favoriser le développement du territoire et le renforcement des pôles urbains locaux. La croissance démographique notable depuis les années 2000, qui devrait se poursuivre, crée une demande de mobilité nouvelle à laquelle il faut impérativement répondre.
- **Axe 2 « La mobilité pour tous »** : La mobilité doit d'abord être au service des usagers en leur offrant des services adaptés. La cohésion sociale en Seine-et-Marne passe par l'accès aux emplois, aux services, à l'enseignement. L'offre de mobilité doit donc prendre en compte l'évolution de la société et s'adapter aux nouveaux modes de vie et pratiques des différentes générations.
- **Axe 3 « La mobilité respectueuse de l'environnement »** : La poursuite des objectifs de développement économique et de cohésion sociale ne doit pas s'opposer à la protection du cadre de vie naturel seine-et-marnais. La mobilité est un droit qui doit s'exercer selon une démarche durable dans une optique de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Ces axes ont été déclinés en plusieurs enjeux, puis en orientations stratégiques, rassemblés autour de thématiques communes : développement des transports, de l'intermodalité et des modes actifs, partage de la voirie, urbanisme, nouvelles mobilités, information voyageur, énergie. Enfin, au total, cinquante neuf actions s'inscrivant dans l'application des défis du PDUIF 2014, sont proposées et détaillées dans le plan d'action ci-après.

Elaboration des actions et positionnement du Département

Ces actions ont été d'une part identifiées au cours de la démarche d'étude par l'analyse des insuffisances pointées dans le diagnostic, mais également au cours des panels, des tables-rondes, et des contributions issues des différents échanges et en particulier à l'issue la journée Mobiliday du 14 novembre 2014, où le Département avait invité les partenaires institutionnels du transport, les élus et des associations à faire état de leurs remarques et suggestions.

Dans le but de faciliter la mise en œuvre des actions, il est proposé de classer le degré d'implication du Département selon 4 catégories :

- **Pilote** : le Département est en position de porter l'action en raison de ses compétences, de sa légitimité ou de sa responsabilité
- **Facilitateur** : le Département cherche à intercéder au profit des Seine-et-Marnais auprès des organes institutionnels ou de l'autorité organisatrice des déplacements
- **Incitateur** : le Département agit pour sensibiliser, conseiller ou encourager auprès des collectivités de tous niveaux, des acteurs publics et/ou privés. Cette démarche facilitera l'émergence de projets susceptibles d'être aidés dans le cadre de la nouvelle politique contractuelle du Département.
- **Partenaire** : le Département accompagne sur le plan technique, administratif voire financier des porteurs d'actions

Près de la moitié des actions sont « non territorialisées » et ne font pas l'objet d'une représentation cartographique. C'est le cas des actions relatives à la planification territoriale et à l'urbanisme destinées à rapprocher lieux de vie et lieux d'emploi (réseau de télécentres), à celles liées à la qualité de service (déploiement de l'information voyageur, services d'aides à la mobilité, etc.), ainsi que celles destinées à faciliter la mobilité et qui nécessitent des réflexions et des identifications locales (favoriser le parcours des bus en entrée de ville).

Par ailleurs, les propositions d'actions territorialisées sont représentées cartographiquement à l'échelle départementale et à celle des dix bassins de vie qui figurent ci-après.

A. Mettre en œuvre les projets de transports structurants						
Orientation stratégique			Action (s)	Posture du Département	Territoires concernés	
Axe 1 Mobilité au service de l'emploi et du développement territorial	A.1	Mettre en place les interconnexions entre le réseau existant et le Grand Paris Express (GPE) aux gares de Bry-Villiers-Champigny, Le Vert-de-Maisons, Sevran-Livry, pour l'accès au GPE de toute la Seine-et-Marne	# 1	S'assurer de la mise en place de bonnes conditions d'intermodalité dans les gares du GPE en connexion avec les lignes ferrées desservant la Seine-et-Marne (gares de Bry-Villiers-Champigny, Sevran-Livry, Le Vert-de-maisons)	Facilitateur	Tous les bassins
	A.2	Organiser la desserte en rabattement vers les gares du GPE de Seine-et-Marne	# 2	Mettre en place des lignes de bus directes vers les gares du Grand Paris Express en Seine-et-Marne. - créer une liaison express entre Chelles-Gournay et Noisy-Champs (avant l'échéance de réalisation du Grand Paris) - desservir Le Mesnil-Amelot, Aéroport Charles de Gaulle, Noisy-Champs, Chelles	Facilitateur / Partenaire	Mitry-Claye, Chelles-MLV, Pontault-Brie-Tournan
	A.3	Appuyer la réalisation des autres projets de transports prévus au SDRIF	# 3	Appuyer la réalisation du projet de Gare TGV à Lieusaint	Facilitateur	Sénart-Melun
			# 4	Soutenir le prolongement des services RER : - Prolongement du RER B à Dammartin - Juilly - Saint-Mard - Prolongement du RER E à Val Bréon - Prolongement du RER E à Lagny-Thorigny voire Meaux	Facilitateur	Mitry-Claye, Meaux, Chelles-MLV, Pontault-Brie-Tournan
			# 5	Mise en œuvre du projet Tzen 2 entre Sénart et Melun	Pilote	Sénart-Melun
			# 6	Lancer les études des projets de TCSP structurants, internes au département : Esbly-Chessy-Serris, Lagny - Val d'Europe, Bussy-Saint-Georges Sycomore, Agglomération Meldoise	Facilitateur / Partenaire	Meaux, Chelles-MLV
	A.4	Améliorer les échanges entre la Seine-et-Marne et les départements limitrophes	# 7	Développer des liaisons de bus directes entre la Seine-et-Marne et les pôles d'emplois et d'enseignement proches de l'Essonne, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis - soutenir le projet de TZen 1 (phase 2) entre Sénart et Corbeil - soutenir le projet de TCSP entre Brie-Comte-Robert et Créteil sur la RN 19 - soutenir le projet de TCSP entre Chelles et Nogent-sur-Marne sur la RD 34 - soutenir le projet de TCSP entre Chelles et Aulnay-sous-Bois - soutenir le projet de TCSP entre Torcy et Noisy-le-Grand sur les emprises de l'A 199 - renforcer les liaisons depuis Pontault-Combault et Roissy-en-Brie vers le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis (Noisy-le-Grand) - renforcer les liaisons entre le bassin de Chelles - Marne-la-Vallée et la Seine-Saint-Denis - développer les liaisons depuis le bassin de Mitry-Claye - Dammartin-en-Goële vers les pôles d'emplois de Seine-Saint-Denis non desservis directement par le RER B (notamment Parinor) - créer une liaison TC entre Nemours / Fontainebleau / St Fargeau-Ponthierry / Corbeil-Essonnes / Evry	Facilitateur / Partenaire	Mitry-Claye, Chelles-MLV, Pontault-Brie-Tournan, Sénart-Melun, Nemours, Fontainebleau

B. Poursuivre la construction d'un réseau de transports et d'infrastructures hiérarchisés

Orientation stratégique		Action (s)		Posture du Département	Territoires concernés
B.1	Fiabiliser et améliorer la desserte ferrée sur le territoire	# 8	Mettre en œuvre les schémas directeurs des lignes A, B, D et E du RER et les schémas de secteur des lignes Transilien (lignes K, P, R) : rénover le réseau, fiabiliser les circulations, renforcer l'offre, améliorer la qualité de service	Facilitateur	Tous les bassins
		# 9	Atteindre les objectifs de confort et de régularité fixés par le STIF sur les lignes ferrées	Facilitateur	Non territorialisé
B.2	Etudier le renforcement de l'offre ferrée dans les gares où la fréquentation est supérieure à la demande ainsi que sur les lignes où l'offre semble insuffisante	# 10	Renforcer l'offre de transport sur les lignes RER : - augmenter le nombre de services vers Chessy sur le RER A pour rééquilibrer l'offre et la demande dans les gares, très fréquentées, du bassin de Chelles/MLV - rééquilibrer l'offre et la demande aux gares du RER E (Pontault-Combault notamment), du RER B (Dammartin) ou du RER D (Melun, Savigny-le-Temple, Lieusaint-Moissy et Combs-la-Ville Quincy)	Facilitateur	Mitry-Claye, Chelles-MLV, Pontault-Brie-Tournan, Sénart-Melun
		# 11	Renforcer l'offre de transport sur les lignes Transilien : - Ligne K : Mitry-Claye, Dammartin - Ligne R : Melun, Fontainebleau, Bagneaux, Montereau, Bourron-Marlotte et Montigny-sur-Loing - Ligne P : Meaux, La Ferté-sous-Jouarre, Lizy-sur-Ourcq, Lagny-Thorigny, Chelles-Gournay, Coulommiers - Instaurer un arrêt supplémentaire en gare de Gretz Armainvilliers (branche Provins de la ligne P pour l'interconnexion avec le RER E) - Soutenir les électrifications de lignes (Meaux - La Ferté-Milon et Gretz - Troyes)	Facilitateur	Tous les bassins
B.3	Renforcer les liaisons de transport routier intra-bassins	# 12	Favoriser les échanges intra-bassins : - entre Dammartin, Mitry et Villeparisis (bassin Mitry-Claye-Dammartin) - à destination de Meaux, La Ferté-sous-Jouarre et Lizy-sur-Ourcq depuis les communes environnantes (bassin de Meaux) - entre Meaux et Crécy-la-Chapelle (bassin de Meaux) - entre la Ferté-sous-Jouarre et la commune de Jouarre (bassin de Meaux) - entre les deux rives de la Marne (bassin de Chelles-MLV) - entre Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Ozoir-la-ferrière et Brie-Comte-Robert (bassin de Pontault-Brie-Tournan) - entre Mormant et Melun (bassin de Melun-Sénart) - renforcer les réseaux de bus de Melun et Sénart à l'occasion de l'arrivée du TZen 2 - renforcer la liaison entre Claye-Souilly et Mitry-Claye RER	Incitateur / Partenaire	Mitry-Claye, Meaux, Chelles-MLV, Pontault-Brie-Tournan, Sénart-Melun
		# 13	Améliorer le rabattement des lignes fortes vers les gares au sein de chaque bassin : - de Coulommiers, Rebais et La Ferté-Gaucher (bassin de Coulommiers) - de Marles-en-Brie, depuis Fontenay-Trésigny et Rozay-en-Brie (bassin de Pontault-Brie-Tournan) - de Verneuil, Mormant et Fontaine-le-Port (bassin de Melun - Sénart) - de Provins, Longueville et Nangis, depuis Maison rouge notamment (bassin de Provins) - de Montereau - de Nemours et Souppes-sur-Loing - de Moret-sur-Loing (bassin de Fontainebleau)	Incitateur / Partenaire	Coulommiers, Pontault-Brie-Tournan, Provins, Sénart-Melun, Nemours, Fontainebleau, Montereau
B.4	Développer des liaisons de transport routier inter-bassins	# 14	Développer des lignes de bus entre les principaux pôles du département : - accompagner le développement de toutes les lignes Seine-et-Marne Express - restructurer les lignes Seine-et-Marne Express n°16 (Lieusaint-Moissy - Serris) et n°18 (Melun-Meaux) - renforcer la liaison Meaux - Coulommiers - renforcer la liaison vers Melun depuis Brie-Comte-Robert et les communes du sud du bassin - création de la ligne Seine-et-Marne Express Melun - Meaux par la RN36 - étudier la création de lignes express en rocade entre les pôles de l'est seine-et-marnais (La Ferté-sous-Jouarre - Coulommiers - Nangis - Montereau et/ou La Ferté-sous-Jouarre - Rebais - La Ferté-Gaucher - Provins - Montereau - Nemours) - étudier la création d'une liaison Villeparisis - secteur 4 de Marne-la-Vallée (Val d'Europe) Créer ou renforcer les liaisons bus directes entre les bassins vers les gares structurantes : - organiser des connexions bus entre le RER E et le RER D - créer des liaisons entre le RER A et RER E - renforcer les liaisons vers Chelles depuis Mitry-Mory et Villeparisis - renforcer la liaison entre Dammartin-en-Goele et Meaux - renforcer la liaison entre les branches de la ligne P Crécy-la-Chapelle et Coulommiers - développer la ligne directe bus entre Crécy-la-Chapelle et Chessy	Pilote / Incitateur / Partenaire	Tous les bassins

C. Proposer une offre de transport efficace et adaptée à la demande des Seine-et-Marnais					
Orientation stratégique		Action (s)		Posture du Département	Territoires concernés
C.1	Améliorer la desserte des grands pôles d'emplois et d'études (Roissy-CDG, Marne-la-Vallée, Chelles, Melun-Sénart, Meaux) depuis les pôles secondaires et péri-urbains de Seine-et-Marne	#15	Etudier la création ou le renforcement de lignes de bus vers les pôles d'emplois seine-et-marnais : - renforcer les liaisons du bassin de Mitry-Claye-Dammartin vers la plateforme aéroportuaire de Roissy CDG - améliorer les liaisons entre le bassin de Pontault - Brie - Tournan et Chessy/ Val d'Europe - faciliter l'accès aux pôles d'emplois du bassin de Sénart-Melun depuis les gares du RER D (exemple Villaroche)	Incitateur / Partenaire	Mitry-Claye, Sénart-Melun, Montereau
		#16	Etudier la création ou le renforcement de lignes de bus vers les pôles d'études seine-et-marnais (Cité Descartes, antennes universitaires de Melun, Lieusaint, Meaux, Fontainebleau)	Incitateur / Partenaire	Meaux, Chelles-MLV, Sénart-Melun, Fontainebleau
		#17	Etendre la couverture du service Filéo de desserte à de nouvelles communes proches de la plateforme aéroportuaire	Facilitateur	Mitry-Claye
C.2	Promouvoir l'attrait touristique, culturel et naturel de la Seine-et-Marne	#18	Faciliter la desserte des activités touristiques, culturelles et de loisirs en Seine-et-Marne : - améliorer la desserte des sites touristiques depuis les gares (Melun pour Vaux-le-Vicomte, Fontainebleau, Champs-sur-Marne, Provins, le Parc de Félines à Lumigny...), y compris en favorisant la pratique du vélo - multiplier les arrêts des trains à Fontainebleau Forêt - faciliter la montée des vélos dans les trains - améliorer l'accès en transport en commun des musées départementaux et des principaux sites culturels -Etudier la création de navettes à vocation touristique entre Vaux le Vicomte, Blandy et Melun -Etudier la création de navettes à vocation touristique entre Fontainebleau et Barbizon	Facilitateur, incitateur	Chelles-MLV, Pontault-Brie-Tournan, Provins, Sénart-Melun, Fontainebleau, Meaux, Nemours
D. Articuler la desserte TC au développement démographique, économique et urbain					
Orientation stratégique		Action (s)		Posture du Département	Territoires concernés
D.1	Anticiper la desserte en transports des secteurs de projets urbains	#19	Encourager la mise en place de liaisons en transports vers les secteurs de projets urbains et d'emplois prévus : - relier la ZAC de Coutevroult à la gare de Villiers-Montbarbin (bassin de Meaux) - desserte des Villages Natures depuis Chessy le Val d'Europe (bassin de Chelles-Marne-la-Vallée), - renforcer la desserte de Mouroux et de ses projets d'activités depuis la gare de Faremoutiers-Pommeuse (bassin de coulommiers) - organiser la desserte TC du Val Bréon dans l'attente du prolongement du RER (bassin de Pontault-Brie-Tournan) - améliorer la desserte du pôle de Villaroche depuis les gares de Melun et de Sénart (bassin de Melun-Sénart) - organiser la desserte TC depuis la gare de Montereau des nouveaux secteurs en projet : Forges, Laval-en-Brie, Salins - intensifier la desserte au-delà de Nemours vers Souppes-sur-Loing, Egreville et Chateau-Landon	Incitateur / Partenaire	Meaux, Chelles-MLV, Coulommiers, Pontault-Brie-Tournan, Sénart-Melun, Nemours, Montereau
D.2	Parvenir à une meilleure adéquation emplois / population / transports dans les bassins	#20	Favoriser l'implantation des entreprises dans les bassins d'emplois qui disposent de la main-d'œuvre recherchée et du réseau de transport adapté	Incitateur / partenaire	Non territorialisé
		#21	Prévoir la construction autour de l'existant par le levier de l'urbanisme réglementaire	Incitateur / partenaire	Non territorialisé
		#22	Encourager la mise en place de Plan de Déplacements Interentreprises dans les zones d'activités	Incitateur / partenaire	Non territorialisé

E. Apporter une réponse aux problèmes de congestion sur la route qui nuisent à l'efficacité des transports de surface						
Orientation stratégique			Action (s)	Posture du Département	Territoires concernés	
Axe 1 Mobilité au service de l'emploi et du développement territorial	E.1	Favoriser la progression des modes de transports publics sur le réseau routier magistral	# 23	Encourager l'expérimentation de voies réservées aux transports en commun sur l'A4 et la Francilienne (pour notamment réduire le temps de parcours des lignes Seine-et-Marne Express n°16, 18, 19 et 69)	Facilitateur	Mitry-Claye, Meaux, Chelles-MLV, Pontault-Brie-Tournan, Sénart-Melun
	E.2	Améliorer la circulation des modes de transports publics en agglomération	# 24	Développer les aménagements favorisant la circulation des bus en agglomération et les voiries multimodales : - aménager la voirie en entrée d'agglomération et à proximité des gares pour favoriser l'approche des bus (notamment à Melun depuis le sud de l'agglomération)	Incitateur / Partenaire	Non territorialisé
	E.3	Favoriser le transfert modal vers les transports publics : développer les aires multimodales sur le réseau routier (bus/voiture, bus/bus, bus/vélos)	# 25	Développer des parcs-relais et aires de stationnement 2-roues au droit des points d'arrêts principaux des lignes de bus structurantes, des lignes SME et des TCSP : - à proximité des arrêts du T-Zen 2 - Mouroux – Rebais – La Ferté-sous-Jouarre - étudier l'opportunité de créer une aire de stationnement multimodale (VP, 2RM, vélo, covoiturage, etc) à Marles-en-Brie (SME Meaux – Melun en création) - étudier l'opportunité de créer un parc relais aux abords de Brie-Comte-Robert / Servon en correspondance optimale avec le TCSP sur la RN 19 en projet - à Bagneaux sur la ligne Seine-et-Marne Express n°34 - aux arrêts des lignes Seine-et-Marne Express des bassins de Coulommiers et Provins	Incitateur / Partenaire	Meaux, Coulommiers, Chelles-MLV, Pontault-Brie-Tournan, Provins, Sénart-Melun, Nemours

A. Prendre en compte les nouveaux modes de vies et usages dans l'offre de transports

Orientation stratégique		Action (s)		Posture du Département	Territoires concernés
A.1	Renforcer l'offre bus en termes de fréquence et d'amplitude, en heures de pointe, en heures creuses, le soir, le week-end et la nuit	# 26	<p>Identifier les lignes bus (ligne express et forte des réseaux) à renforcer en termes de fréquence et d'amplitude en heures de pointe, heures creuses, le soir, le week-end :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre le développement d'offre le week-end (notamment le dimanche) sur les lignes Seine-et-Marne Express n°47, 46, 34 et 1 - renforcer la desserte de la gare de La Ferté-Gaucher par la ligne Seine-et-Marne Express n°17 en tant qu'alternative à la réouverture de la ligne Transilien - renforcer l'offre bus en heure de pointe du matin et en fin d'après-midi sur le bassin de Chelles-MLV, - renforcer l'offre en soirée et le week-end dans et autour de Meaux - renforcer l'offre TC en rabattement sur Montereau en soirée et le week-end - renforcer l'offre TC en rabattement sur Nemours en soirée et le week-end - développer le réseau de bus urbain de Nemours - développer les réseaux de bus locaux de Tournan-en-Brie, Brie-Comte-Robert, Roissy-en-Brie, Pontault-Combault, Ozoir-la-Ferrière et Gretz - poursuivre le développement et le cadencement de la ligne Citalien (renfort d'offre le soir + création le dimanche), en préfiguration de la mise en service du T Zen 2 (bassin de Melun-Sénart) - renforcer et restructurer l'offre bus au sein du secteur de Moret-sur-Loing 	Facilitateur / Incitateur / Partenaire	Meaux, Chelles-MLV, Coulommiers, Pontault-Brie-Tournan, provins, Sénart-Melun, Nemours, Fontainebleau, Montereau
		# 27	<p>Etendre le réseau Noctilien en Seine-et-Marne vers les principales communes du département</p> <ul style="list-style-type: none"> - desservir la branche terminus Mitry-Claye (RER B) - étudier le fonctionnement nocturne des lignes express et fortes à destination de Roissy CDG (bassin de Mitry-Claye-Dammartin) 	Facilitateur	Mitry-Claye, Chelles-MLV
A.2	Améliorer les déplacements des franciliens en direction de la Seine-et-Marne	# 28	Demander le renforcement de l'offre en direction de la Seine-et-Marne sur les lignes RER et Transilien aux heures de pointe	Facilitateur	Non territorialisé

B. Améliorer la chaîne de déplacement pour réduire le temps de parcours des actifs

Orientation stratégique		Action (s)		Posture du Département	Territoires concernés
B.1	Prioriser les échanges modaux dans les gares structurantes du réseau	# 29	Soutenir les démarches de pôles intermodal / multimodal et encourager la mise en œuvre de contrats de pôle en Seine-et-Marne dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains : renforcer l'intermodalité, aménager et équiper en service à la mobilité (rabattement bus, stationnement vélos sécurisé, stationnement de rabattement de véhicules particuliers et co-voiturage).	Partenaire	Tous les bassins
		# 30	Améliorer le stationnement de rabattement et accroître la capacité lorsque cela est justifié : pour les lignes en correspondance avec le Grand Paris et/ou dans les gares en frange d'Ile-de-France	Facilitateur	Mitry-Claye, Meaux, Chelles-MLV, Pontault-Brie-Tournan, provins, Sénart-Melun, Nemours, Montereau
B.2	Améliorer la gestion du stationnement dans les parcs relais et autour des gares	# 31	Coordonner les stratégies de stationnement de rabattement sur les territoires	Incitateur	Non territorialisé
B.3	Coordonner l'offre bus en correspondance avec le train (le soir, le weekend, et aux heures de pointe)	# 32	Poursuivre la coordination des horaires des lignes de bus et des départs de trains	Incitateur / partenaire	Non territorialisé

C. Répondre aux problématiques de mobilité des populations fragiles (PMR, personnes âgées, jeunes, étudiants, demandeurs d'emploi)

Orientation stratégique		Action (s)		Posture du Département	Territoires concernés
C.1	Améliorer l'accessibilité de la chaîne des déplacements pour les PMR et personnes âgées	# 33	Poursuivre la mise en accessibilité aux PMR des installations en gares, des matériels roulants, arrêts SME, arrêts bus par l'ensemble des collectivités et des acteurs du transports concernés. Inciter et soutenir la mise en œuvre du SDA	Incitateur / Facilitateur / Pilote	Non territorialisé
		# 34	Maintenir la qualité du service départemental PAM de transports des personnes handicapées	Pilote	Non territorialisé
C.2	Développer les services d'aide à la mobilité	# 35	Inciter et promouvoir des actions dédiées à l'éducation aux transports en commun auprès des jeunes	Pilote / Partenaire	Non territorialisé
		# 36	Proposer des aides aux permis sous condition de ressources	Partenaire	Non territorialisé
		#37	Faire connaître les dispositifs tarifaires pour les personnes fragiles	Partenaire	Non territorialisé

D. Proposer une offre de mobilité adaptée au contexte local

Orientation stratégique		Action (s)		Posture du Département	Territoires concernés
D.1	Proposer une offre de transports alternative dans les secteurs ruraux et périurbains	# 38	<p>Soutenir le développement de services de Transport à la demande (TAD) dans les secteurs peu desservis par les transports :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutenir le projet de liaison Filéo depuis Saint-Pathus, Oissery vers Roissy (bassin de Mitry-Claye-Dammartin) - élargir le périmètre du TAD du Val Bréon (bassins de Provins et Melun-Sénart) - pérenniser et restructurer le TAD existant dans le bassin de Montereau et étendre à d'autres secteurs plus ruraux, notamment Voulx (bassin de Montereau) - développer un TAD sur les communes rurales du nord et de l'est du bassin de Melun-Sénart (notamment en rabattement sur la Seine-et-Marne Express n°46) - mettre en œuvre un TAD sur l'ensemble du bassin de Coulommiers (bassin de Coulommiers) - étudier l'opportunité de création d'un TAD urbain sur les secteurs non desservis par les lignes régulières à Pontault-Combault et Roissy-en-Brie (bassin de Pontault-Brie-Tournan) - étudier l'opportunité de création d'un TAD autour de Rozay-en-Brie (bassin de Pontault-Brie-Tournan) - étudier l'opportunité de création d'un TAD sur le territoire de Moret Seine-et-Loing (bassin de Fontainebleau) - pérenniser le TAD du Gâtinais Val de Loing et étendre son périmètre - étudier l'opportunité de création d'un TAD à la Chapelle-la-Reine - étudier l'opportunité de création d'un TAD dans les communes périurbaines de l'est du bassin de Chelles-MLV - conforter les TAD du bassin de Provins 	Incitateur / partenaire	Mitry-Claye, Chelles-MLV, Pontault-Brie-Tournan, Provins, Sénart-Melun, Nemours, Fontainebleau, Montereau, Coulommiers

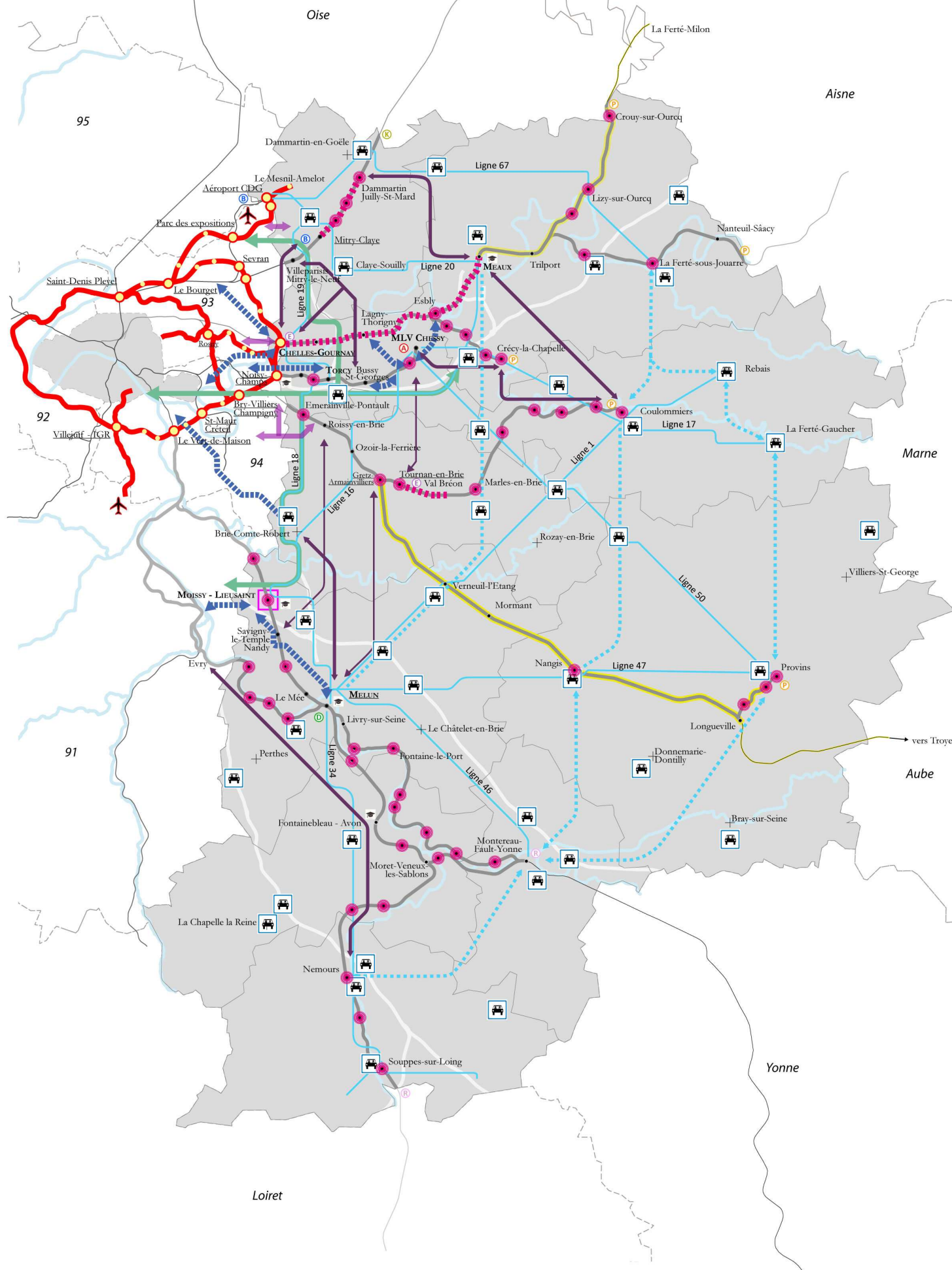
E. Faciliter l'accès à l'information sur l'offre de transport existante

Orientation stratégique		Action (s)		Posture du Département	Territoires concernés
E.1	Permettre à l'utilisateur d'accéder à une information sur l'offre de transports existante dans son bassin et dans sa chaîne de déplacements multimodale	# 39	Faire connaître davantage le service Via Navigo de recherche d'itinéraires en transports développé par le STIF	Incitateur / partenaire	Non territorialisé
		# 40	Développer les applications smartphones sur l'offre de transports départementale (SME, PAM77)	Pilote	Non territorialisé
		# 41	Diffuser le Guide de la Mobilité réalisé par le Conseil général	Pilote	Non territorialisé
E.2	Favoriser l'accès à l'information-voyageurs dans les transports publics (information statique et dynamique)	# 42	Soutenir le développement des systèmes info-voyageurs dans les gares et sur les principaux points d'arrêts bus : information statique à tous les points d'arrêts, information dynamique aux arrêts structurants (arrêts SME + arrêts principaux des lignes fortes)	Incitateur	Non territorialisé
		# 43	Soutenir les initiatives locales d'agences de la mobilité	Incitateur	Non territorialisé

A. Favoriser la pratique des modes actifs respectueux de l'environnement (marche, vélos,...)					
Orientation stratégique		Action (s)		Posture du Département	Territoires concernés
A.1	Améliorer la continuité, la sécurité des itinéraires doux pour encourager leur utilisation	# 44	Inciter les collectivités à réaliser des aménagements cyclables, à assurer la continuité des aménagements existants et les sensibiliser à la question de la gestion du stationnement des vélos au droit des pôles générateurs de déplacements (gares, arrêts de bus, équipements etc.)	Incitateur / Partenaire	Non territorialisé
		# 45	Inciter les Seine-et-Marnais à utiliser le vélo, en encourageant par exemple l'acquisition de vélos à assistance électrique	Incitateur	Non territorialisé
		# 46	Soutenir la mise en place des démarches Pedibus et Vélobus	Incitateur	Non territorialisé
		# 47	Poursuivre la promotion d'actions pédagogiques sur la sécurité routière dans un contexte de voirie partagée (voiture/vélo, voiture/TCSP, etc)	Pilote / Partenaire	Non territorialisé
A.2	Encourager l'intermodalité vélo / train ou vélo / bus	# 48	Soutenir la réalisation prioritaire d'aménagements en faveur des cycles et piétons sur les voies menant aux gares et aux arrêts de bus principaux (desservis par plusieurs lignes)	Incitateur / Partenaire	Mitry-Claye, Meaux, Chelles-MLV, Coulommiers, Pontault-Brie-Tournan, Provins, Sénart-Melun, Fontainebleau
A.3	Développer la connaissance des itinéraires cyclables	# 49	Développer le jalonnement et la signalétique des itinéraires cyclables, notamment l'itinéraire de l'Eurovéloroute N°3 depuis les gares	Incitateur / Partenaire	Non territorialisé
		# 50	Editer un plan des itinéraires cyclables d'intérêt départementaux	Pilote	Non territorialisé
B. Utiliser de façon plus durable les transports individuels motorisés					
Orientation stratégique		Action (s)		Posture du Département	Territoires concernés
B.1	Encourager la pratique du covoiturage	# 51	Réaliser des aires de co-voiturage au droit des principaux carrefours routiers et points d'échanges avec le réseau de lignes de bus structurantes	Incitateur / Pilote / Partenaire	Tous les bassins
		# 52	Promouvoir le site internet Covoiturage 77	Pilote	Non territorialisé
B.2	Favoriser l'émergence de services d'auto-partage et le développement de véhicules électriques	# 53	Soutenir les initiatives privées de services d'auto-partage	Incitateur	Non territorialisé
		# 54	Favoriser la mise en place de borne de rechargements électriques dans les gares (les pôles de niveau 1, voire de niveau 2 du PDUIF), à proximité des équipements départementaux et autres générateurs de déplacements	Incitateur / partenaire	Meaux, Chelles-MLV, Sénart-Melun
C. Réduire la portée des déplacements					
Orientation stratégique		Action (s)		Posture du Département	Territoires concernés
C.1	Renforcer les polarités urbaines en milieu rural et périurbain	#55	Favoriser l'implantation de services publics et services marchands dans les centres-bourgs	Incitateur	Non territorialisé

Axe 3 Une mobilité respectueuse de l'environnement	D. Réduire les besoins de déplacements					
	Orientation stratégique			Action (s)	Posture du Département	Territoires concernés
	D.1	Développer la couverture numérique haut débit du territoire départemental	# 56	Poursuivre le déploiement des réseaux de très haut débit sur le territoire seine-et-marnais	Pilote / Incitateur	Non territorialisé
	D.2	Encourager le développement des télécentres, du télétravail, des visioconférences, des téléservices	# 57	Soutenir le développement d'un réseau de télécentres et espaces de coworking dans le département	Incitateur / Partenaire	Non territorialisé
	D.3	Développer les services à la mobilité dans des lieux stratégiques (gares, aires de co-voiturage etc.)	# 58	Proposer des services dans les gares et arrêts principaux tels que : relais colis, commerces, services, atelier vélo etc.	Facilitateur	Non territorialisé
	E. Limiter l'empreinte carbone des transports en Seine-et-Marne					
	Orientation stratégique			Action (s)	Posture du Département	Territoires concernés
E.1	Favoriser le déploiement de véhicules moins polluants sur les réseaux de transports	# 59	Renouveler progressivement le parc roulant de bus et cars au profit de véhicules peu émetteurs de gaz à effets de serre (véhicules hybrides, électriques, GNV)	Facilitateur	Non territorialisé	

SYNTHESE DES ACTIONS DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE DURABLE DE SEINE-ET-MARNE



LÉGENDE

Les gares :

- Gare existante du réseau Transilien et RER
- MELUN Gare de niveau 1 du PDUIF
- Touman-en-Brie Gare d'interconnexion ferrée
- Le Grand Paris Express :
 - Gare du Grand Paris Express
 - Gare d'interconnexion du Grand Paris Express

Gare TGV :

- Projet de Gare TGV à Lieusaint

Intermodalité en gare :

- Comité de pôle à lancer

Le réseau ferré :

- Lignes P, K, R du Transilien et RER A, B, D et E
- Mettre en oeuvre les schémas directeurs des lignes RER A, B, D et E et les schémas de secteur des lignes Transilien K, P et R : rénover le réseau, fiabiliser les circulations, renforcer l'offre, améliorer la qualité de service

Extensions des lignes Transilien et RER, et GPE :

- ▬▬▬▬ Projet d'extension du RER E jusqu'au Val Bréon et jusqu'à Lagny-Thorigny voire Meaux
- ▬▬▬▬ Projet d'extension du RER B jusqu'à Dammartin-Juilly-Saint-Mard
- ▬▬▬▬ Projet de réseau du Grand Paris Express

Amélioration de l'offre :

- ▬▬▬▬ Projet d'électrification de ligne entre Meaux et la Ferté-Milon et entre Gretz et Troyes

Le réseau routier :

- ▬▬▬▬ Réseau autoroutier : A4, A5, A6 et A104

Multimodalité :

- ▬▬▬▬ Projet de voie réservée au transport en commun sur l'A4 et l'A104

Les transports en commun :

Les lignes de Seine-et-Marne Express :

- ▬▬▬▬ 12 lignes de Seine-et-Marne Express existantes à développer, renforcer ou restructurer
- ▬▬▬▬ Liaisons express à créer ou à étudier :
 - Entre les pôles de l'est seine-et-marnais : La Ferté-sous-Jouarre - Coulommiers - Nangis - Montereau et/ou La Ferté-sous-Jouarre - Rebais - La Ferté-Gaucher - Provins - Montereau - Nemours
 - Entre Melun et Meaux par la RN36

Les projets de transport en commun en site propre

- ▬▬▬▬ Projets de TCSP à créer :
 - Tzen 2 entre Sénart et Melun
 - Tzen 1 phase 2 entre Sénart et Corbeil
 - Esbly - Chessy - Serris
 - Lagny - Val d'Europe
 - Brie-Comte-Robert et Créteil sur la RN19
 - Bussy-Saint-George Sycomore
 - Nogent-sur-Marne - Chelles sur la RD34
 - Torcy - Noisy-le-Grand sur l'A199
 - Aulnay-sous-Bois - Chelles
 - Agglomération melloise (non représenté)

Les liaisons à développer :

Les liaisons inter-bassins et inter-départementales :

- ▬▬▬▬ Liaisons à développer entre les bassins et vers les départements limitrophes
 - Entre Meaux et Dammartin
 - Entre Villeparisis, Mitry-Mory et Chelles
 - Entre Claye-Souilly et Chelles
 - Entre Villeparisis et Marne-la-Vallée (secteur 4)
 - Entre Brie-Comte-Robert et Melun
 - Entre Coulommiers et Crécy-la-Chapelle
 - Entre Meaux et Coulommiers
 - Entre Crécy-la-Chapelle et Chessy
 - Entre Nemours - Saint Fargeau - Fontainebleau et Evry
- ▬▬▬▬ - Entre le RER E et le RER D
- ▬▬▬▬ - Entre le RER A et le RER E
- ▬▬▬▬ - Entre Mitry-Claye-Dammartin et la Seine-Saint-Denis
- ▬▬▬▬ - Depuis Pontault-Combault et Roissy-en-Brie vers le Val-de-Marne
- ▬▬▬▬ - Depuis Pontault-Combault et Roissy-en-Brie vers la Seine-Saint-Denis

Etudier la création ou le renforcement de lignes de bus vers les pôles d'études

- ▬▬▬▬ - Cité Descartes
- ▬▬▬▬ - Melun
- ▬▬▬▬ - Lieusaint
- ▬▬▬▬ - Meaux
- ▬▬▬▬ - Fontainebleau

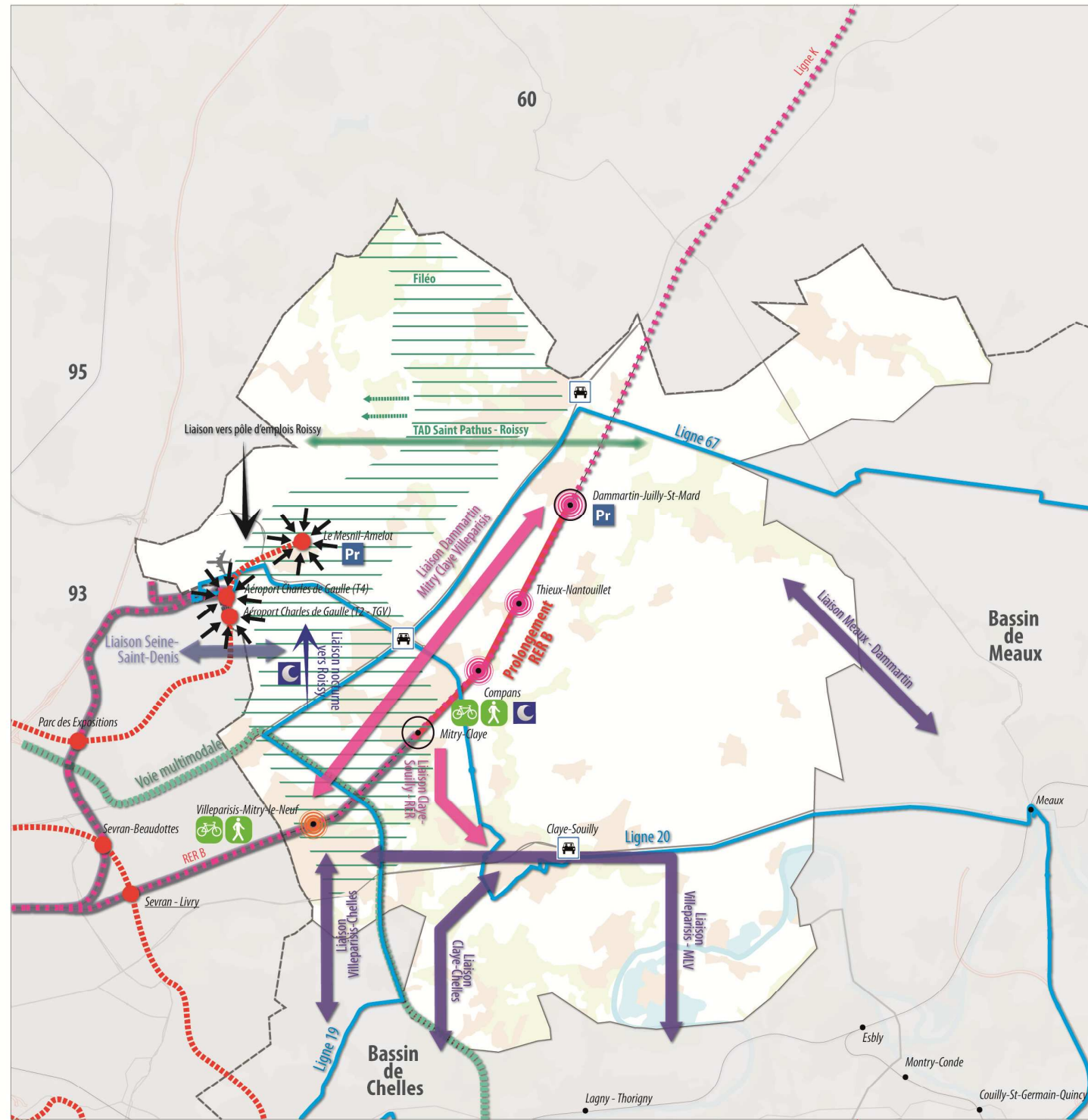
Une offre de transport alternative :

Développement du covoiturage :

- ▬▬▬▬ Projets d'aire de covoiturage au droit des principaux carrefours routiers et points d'échange avec le réseau de lignes de bus structurantes

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE DURABLE DE SEINE-ET-MARNE

SYNTHÈSE DES ACTIONS DU BASSIN DE MITRY-CLAYE - DAMMARTIN-EN-GOËLE



Réseau existant

- Réseau magistral
- Réseau RD/RN
- Réseau ferré

- Gare
- Gare du GPE

Occupation des sols

- Zone urbanisée
- Zone boisée
- Surface d'eau

Source : IAU, INSEE, CG 77

Découpage territorial

- Bassin de vie



0 2.5 5 km



Bassin de vie
Territoire de projet

Action	Description de l'action	Figuré	Posture du CG
01	S'assurer de la mise en place de bonnes conditions d'intermodalité dans les gares du GPE en connexion avec les lignes ferrées desservant la Seine-et-Marne (Gare de Sevran-Livry)	Sevran - Livry	Facilitateur
02	Mettre en place des lignes de bus directs vers les gares du Grand Paris en Seine-et-Marne :		Facilitateur
04	Soutenir le prolongement des services du RER B à Dammartin-Juilly-Saint-Mard		Facilitateur
07	Développer les liaisons de bus directes entre la Seine-et-Marne et les pôles d'emplois et d'enseignement proches de la Seine-St-Denis : - Développer les liaisons depuis le bassin vers les pôles d'emploi non desservis directement par le RER B (notamment Parinor)	Projet de liaison	Facilitateur / Partenaire
08	Mettre en oeuvre les Schémas Directeurs du RER B et le Schéma de Secteur de la ligne K : rénover le réseau, fiabiliser les circulations, renforcer l'offre, améliorer la qualité de service		Facilitateur
10	Rééquilibrer l'offre et la demande aux gares du RER B		Facilitateur
11	Renforcer l'offre de transport sur la ligne K Transilien aux gares de Mitry-Claye et Dammartin		Facilitateur
12	Favoriser les échanges intra-bassins : - entre Dammartin, Mitry et Villeparisis - renforcer la liaison entre Claye-Souilly et Mitry-Claye RER	Liaison	Incitateur / Partenaire
14	Créer ou renforcer les lignes de bus directes entre les bassins vers les gares structurantes : - Accompagner le développement des lignes 19, 20 et 67 du SME - Etudier la création d'une liaison Villeparisis - secteur 4 de MLV (Val d'Europe) Créer ou renforcer les liaisons bus directes entre les bassins vers les gares structurantes - Renforcer les liaisons vers Chelles depuis Mitry-Mory, Villeparisis et Claye-Souilly - Renforcer la liaison entre Dammartin-en-Goële et Meaux	Liaison Liaison express à renforcer	Pilote / Incitateur / Partenaire
15	Etudier la création ou le renforcement de lignes de bus vers les pôles d'emploi seine-et-marnais : - Renforcer les liaisons entre le bassin de Mitry-Claye-Dammartin et Roissy CDG	Liaisons vers les pôles d'emploi	Incitateur / Partenaire
17	Etendre la couverture du service Filéo de desserte à de nouvelles communes proches de la plateforme		Facilitateur
23	Encourager l'expérimentation de voies réservées aux transports en commun sur la Francilienne (pour notamment réduire le temps de parcours des lignes SME n°19)		Facilitateur
27	Etendre le réseau de bus nocturne en Seine-et-Marne vers les communes principales du département : - Desservir la branche terminus Mitry-Claye (RER B) par le Noctilien - Etudier le fonctionnement nocturne des lignes express et fortes à destination de Roissy CDG	Liaison nocturne	Facilitateur
29	Soutenir les démarches de pôles intermodal / multimodal et encourager la mise en oeuvre de contrats de pôle en Seine-et-Marne dans le cadre du PDU Renforcer l'intermodalité , aménager et équiper en services à la mobilité (rabattement bus, stationnement vélo, stationnement de rabattement de véhicules particuliers, co-voiturage).	Comité en étude Comité à lancer	Incitateur / Partenaire
30	Améliorer le stationnement de rabattement et accroître la capacité lorsque cela est justifié : pour les lignes en correspondance avec le Grand-Paris Express et/ou dans les gares en frange d'Île-de-France	Pr	Facilitateur
38	Soutenir le développement de service de TAD dans les secteurs peu desservis par les transports : - Soutenir le projet de liaison depuis Saint-Pathus Oissey vers Roissy	Liaison	Incitateur / Partenaire
48	Soutenir la réalisation d'aménagements en faveur des cyclistes et piétons sur les voies menant aux gares et arrêts de bus principaux.	Aménagements cyclistes et piétons des gares principales	Incitateur / Partenaire
51	Réaliser des aires de covoiturage au droit des principaux carrefours routiers et points d'échange avec le réseau de lignes de bus structurantes		Incitateur / Pilote / Partenaire

Liste des communes du bassin de vie n'appartenant pas au territoire de projet de Mitry/Dammartin :

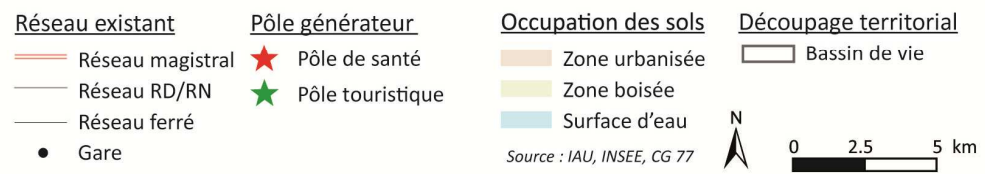
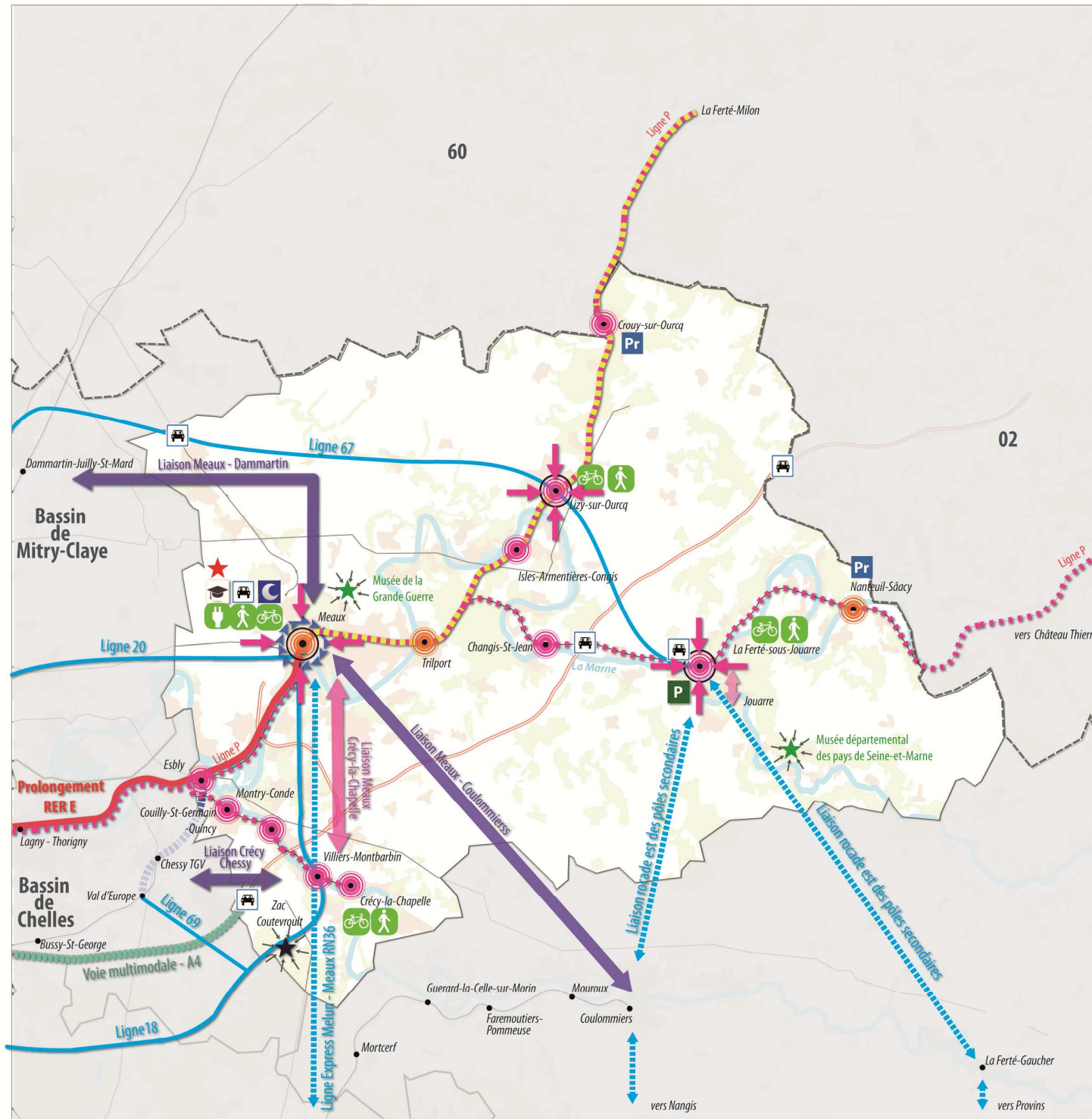
- Jablines (territoire de Chelles - MLV)

Liste des communes du bassin de Chelles - Marne-la-Vallée appartenant au territoire de projet de Mitry - Claye - Dammartin :

- Le Pin

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE DURABLE DE SEINE-ET-MARNE

SYNTHESE DES ACTIONS DU BASSIN DE MEAUX



Action	Description de l'action	Figuré	Posture du CG
01	S'assurer de la mise en place de bonnes conditions d'intermodalité dans les gares du GPE en connexion avec les lignes ferrées desservant la Seine-et-Marne (Chelles)	Non représenté	Facilitateur
04	Soutenir le prolongement des services du RER E à Lagny-Thorigny voire Meaux		Facilitateur
06	Lancer les études des projets de TCSP structurants, internes au département : - Agglomération melloise - TCSP Esbly-Chessy (bassin de Chelles - Marne-la-Vallée)		Incitateur / Partenaire
08	Mettre en oeuvre le Schéma directeur de la ligne E et le Schéma de secteur de la ligne P : rénover le réseau, fiabiliser les circulations, renforcer l'offre, améliorer la qualité de service		Facilitateur
11	- Renforcer l'offre de transport sur la ligne P du Transilien aux gares de Meaux, La Ferté-sous-Jouarre, Lizy-sur-Ourcq - Soutenir l' électrification de la ligne P Meaux - La Ferté-Millon		Facilitateur
12	Favoriser les échanges intra-bassins : - à destination de Meaux, La Ferté-sous-Jouarre et Lizy-sur-Ourcq - entre Meaux et Crécy-la-Chapelle - entre la commune de Jouarre et la Ferté-sous-Jouarre		Incitateur / Partenaire
14	Développer les lignes de bus entre les principaux pôles du département : - Accompagner le développement des lignes 18, 20, 67 et 69 - Création de la ligne Seine-et-Marne Express Melun - Meaux par la RN 36 - Restructurer la ligne SME 18 (Meaux - Melun) - Renforcer la liaison Meaux - Coulommiers - Etudier la création de la ligne express en rocade entre les pôles secondaires de l'est seine-et-marnais (La Ferté-sous-Jouarre - Coulommiers - Nangis - Montereau et/ou La Ferté-sous-Jouarre - Rebais - La Ferté-Gaucher - Provins - Montereau - Nemours) Créer ou renforcer les liaisons bus directes entre les bassins vers les gares structurantes : - Renforcer la liaison entre Dammartin-en-Goële et Meaux - Développer une ligne de bus directe en Crécy et Chessy		Pilote / Incitateur / Partenaire
16	Etudier le renforcement des liaisons bus vers l'université de Marne-la-Vallée (antenne de Meaux)		Incitateur / Partenaire
18	Faciliter la desserte des activités de tourisme et de loisir : musée départemental des pays de la Seine-et-Marne et musée de la Grande Guerre		Facilitateur
19	Encourager la mise en place de liaisons en transports vers les secteurs de projets urbains et d'emplois prévus : - Relier la ZAC de Coutevroult à la gare de Villiers-Montbarbin		Incitateur / Partenaire
23	Encourager l'expérimentation de voies réservées aux transports en commun sur l' A4 (pour notamment réduire le temps de parcours des lignes SME 18 et 69)		Facilitateur
25	Développer les parcs relais et aires de stationnement aux 2-roues au droit des points d'arrêts principaux des lignes de bus structurantes, des lignes express et des TCSP : - La Ferté-sous-Jouarre		Incitateur / Partenaire
26	Identifier les lignes bus (ligne express et forte des réseaux) à renforcer en termes de fréquence et d'amplitude en heures de pointe, heures creuses, le soir, le week-end : - Renforcer l'offre en soirée et le week-end dans et autour de Meaux		Facilitateur / Incitateur / Partenaire
29	Soutenir les démarches de pôles intermodal / multimodal et encourager la mise en oeuvre de contrats de pôle en Seine-et-Marne dans le cadre du PDU Renforcer l'intermodalité , aménager et équiper en services à la mobilité (rabattement bus, stationnement vélo, stationnement de rabattement de véhicules particuliers, co-voiturage)		Partenaire / Incitateur
30	Améliorer le stationnement de rabattement et accroître la capacité lorsque cela est justifié : pour les lignes en correspondance avec le Grand-Paris Express et/ou dans les gares en frange d'Île-de-France		Facilitateur
48	Soutenir la réalisation d'aménagements en faveur des cyclistes et piétons sur les voies menant aux gares principales.		Incitateur / Partenaire
51	Réaliser des aires de covoiturage au droit des principaux carrefours routiers et points d'échange avec le réseau de lignes de bus structurantes		Incitateur / Pilote / Partenaire
54	Favoriser la mise en place de borne de rechargements électriques dans les gares, à proximité des équipements départementaux et autres générateurs de flux		Incitateur / Partenaire

Liste des communes du bassin de vie n'appartenant pas au territoire de projet de Meaux :

- Boitron
 - Orly-sur-Morin
 - Saint-Cyr-sur-Morin
 - Saint-Ouen-sur-Morin
- Territoire de Coulommiers

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE DURABLE DE SEINE-ET-MARNE

SYNTHESE DES ACTIONS DU BASSIN DE CHELLES MARNE-LA-VALLÉE



Réseau existant

- Réseau magistral
- Réseau RD/RN
- Réseau ferré
- Gare
- Gare GPE

Pôle générateur

- Pôle de santé
- Pôle touristique

Occupation des sols

- Zone urbanisée
- Zone boisée
- Surface d'eau

Découpage territorial

- Bassin de vie

Source : IAU, INSEE, CG 77



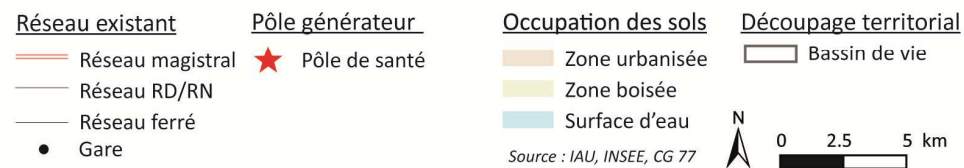
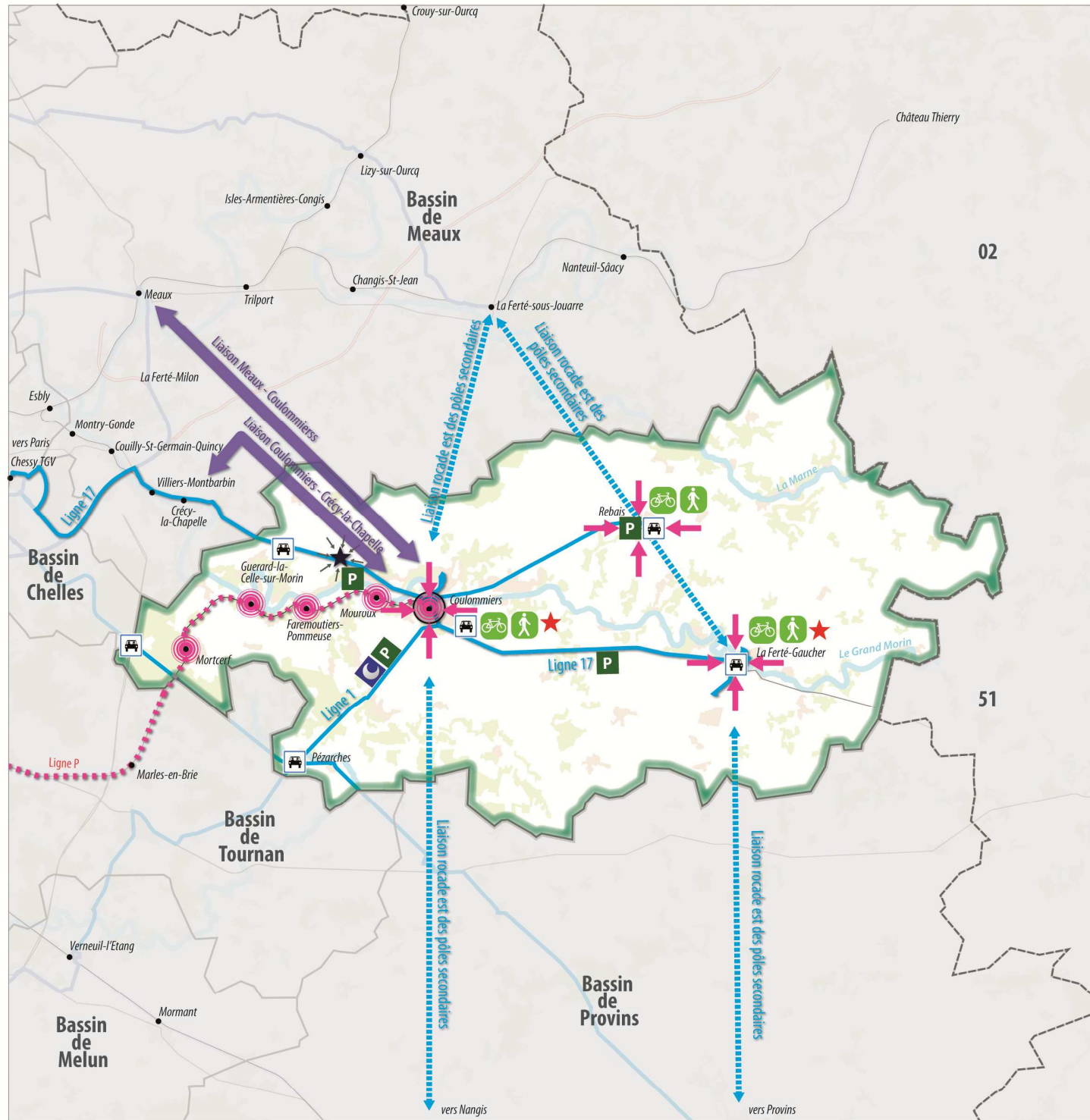
Action	Description de l'action	Figuré	Posture du CG
01	S'assurer de la mise en place de bonnes conditions d'intermodalité dans les gares du GPE en connexion avec les lignes ferrées desservant la Seine-et-Marne (Chelles et Noisy-Champs)		Facilitateur
02	Mettre en place des lignes de bus directs vers les gares du Grand Paris en Seine-et-Marne : - Créer une liaison express entre Chelles-Gournay et Noisy-Champs (avant l'échéance de réalisation du Grand-Paris)		Facilitateur / Partenaire
04	Soutenir le prolongement des services RER : - Prolongement du RER E à Lagny-Thorigny voire Meaux		Facilitateur
06	Lancer les études des projets de TCSP structurants, internes au département : Esbly - Chessy - Serris, Lagny - Val d'Europe, Bussy-Saint-George Sycomore		Incitateur / Partenaire
07	Développer les liaisons de bus directes entre la Seine-et-Marne et les pôles d'emplois et d'enseignement proches de l'Essonne, de la Seine-St-Denis et du Val de Marne : - Soutenir le projet de TCSP entre Nogent-sur-Marne et Chelles sur la RD34 - Soutenir le projet de TCSP entre Torcy - Noisy-le-Grand sur les emprises de l'A199, - Renforcer les liaisons entre le bassin de Chelles - Marne-la-Vallée, la Seine-St-Denis - Soutenir le projet de TCSP entre Aulnay-sous-Bois et Chelles		Facilitateur / Partenaire
08	Mettre en oeuvre les Schémas Directeurs des lignes RER A, E, et le Schéma de Secteur de la ligne P. Renover le réseau, fiabiliser les circulations, renforcer l'offre, améliorer la qualité de service.		Facilitateur
10	Renforcer l'offre de transport sur les lignes RER : - Augmenter le nombre de services vers Chessy sur le RER A pour rééquilibrer l'offre et la demande dans les gares très fréquentées du bassin de Chelles - Marne-la-Vallée - Rééquilibrer l'offre et la demande aux gares du RER E.		Facilitateur
11	Renforcer l'offre de transport sur les lignes Transilien en gare de : - Lagny-Thorigny, Chelles-Gournay sur la ligne P		Facilitateur
12	Favoriser les échanges intra-bassins : - entre les deux rives de La Marne (Chelles - Marne-la-Vallée)		Incitateur / Partenaire
14	Développer les lignes de bus entre les principaux pôles du département : - Accompagner le développement des lignes express n°16, n°17, n°18, n°19, n°50 et n°69. - Restructurer les lignes Seine-et-Marne Express n°16 (Lieusaint-Moissy - Val d'Europe) et n°18 (Melun-Meaux) qui desservent le bassin de Chelles - Marne-la-Vallée - Etudier la création d'une liaison Villeparisis - Secteur IV de Marne-la-Vallée Créer ou renforcer les lignes de bus directes entre les bassins vers les gares structurantes : - Créer des liaisons entre le RER A et le RER E - Développer la ligne directe entre Crécy-la-Chapelle et Chessy - Renforcer les liaisons vers Chelles depuis Mitry-Mory et Villeparisis		Pilote / Partenaire / Incitateur
16	Etudier le renforcement des liaisons bus vers les pôles d'étude seine-et-marnais université de Marne-la-Vallée (Cité Descartes et futur pôle universitaire de Val d'Europe)		Incitateur / Partenaire
18	Faciliter la desserte des activités de tourisme et de loisir : château de Champs-sur-Marne, château de Rentilly, château de Ferrières-en-Brie, bases de loisirs de Vaires-Torcy et Jablines.		Facilitateur
19	Encourager la mise en place de liaisons en transport vers les secteurs de projet urbain et d'emploi prévus : - Village Nature depuis Chessy		Incitateur / Partenaire
23	Encourager l'expérimentation de voies réservées aux transports en commun sur l' A4 et la Francilienne (pour notamment réduire le temps de parcours des lignes express 16, 18, 19 et 69)		Facilitateur
26	Identifier les lignes bus (ligne express et forte des réseaux) à renforcer en termes de fréquence et d'amplitude en heures de pointe, heures creuses, le soir, le week-end : - Renforcer l'offre bus en heure de pointe du matin et en fin d'après-midi sur le bassin de Chelles - Marne-la-Vallée	(à l'échelle du bassin - non représenté)	Facilitateur / Incitateur / Partenaire
27	Étendre le réseau de bus nocturne vers les communes principales du département, notamment pour assurer la desserte de Roissy		Facilitateur
29	Soutenir les démarches de pôles intermodal / multimodal et encourager la mise en oeuvre de contrats de pôle en Seine-et-Marne dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain Renforcer l'intermodalité , aménager et équiper en services à la mobilité (rabattement bus, stationnement vélo, stationnement de rabattement de véhicules particuliers, co-voiturage).		Partenaire / Incitateur
30	Améliorer le stationnement de rabattement et accroître la capacité lorsque cela est justifié : pour les lignes en correspondance avec le Grand-Paris Express et/ou dans les gares en frange de l'Ile-de-France		Facilitateur
39	Soutenir le développement de service de transport à la personne (TAD) dans les secteurs peu desservis par les transports : - Etudier l'opportunité de la création d'un TAD dans les communes périurbaines de l'Est du bassin		Incitateur / Partenaire
48	Soutenir la réalisation prioritaire d'aménagements en faveur des cyclistes et piétons sur les voies menant aux gares principales et arrêts de bus principaux (desservis par plusieurs lignes).		Incitateur / Partenaire
51	Réaliser des aires de covoiturage au droit des principaux carrefours routiers et points d'échange avec le réseau de lignes de bus structurantes		Incitateur / Pilote / Partenaire
54	Favoriser ou conforter la mise en place de borne de rechargements électriques dans les gares (les pôles de niveau 1, voire de niveau 2 du PDUIF) à proximité des équipements départementaux et autres générateurs de flux.		Incitateur / Partenaire

Liste des communes du bassin de vie n'appartenant pas au territoire de projet de Chelles - Marne-la-Vallée :
Le Pin appartient au territoire de projet Mitry - Dammartin

Liste des communes du territoire du projet n'appartenant pas au bassin de vie de Chelles - Marne-la-Vallée :
- Favière, Ferrières-en-Brie, Pontault-Combault, Pontcarré, Roissy-en-Brie appartiennent au bassin de vie de Pontault-Brie-Touran
- Jablines appartient au bassin de vie de Mitry-Claye - Dammartin

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE DURABLE DE SEINE-ET-MARNE

SYNTHESE DES ACTIONS DU BASSIN DE COULOMMIERS



Action	Description de l'action	Figuré	Posture du CG
01	S'assurer de la mise en place de bonnes conditions d'intermodalité dans les gares du GPE en connexion avec les lignes ferrées desservant la Seine-et-Marne (Bry-Villiers-Champigny)	Non représenté	Facilitateur
08	Mettre en oeuvre le Schéma de Secteur de la ligne P : rénover le réseau, fiabiliser les circulations, renforcer l'offre, améliorer la qualité de service	Facilitateur
11	Renforcer l'offre de transport sur les lignes Transilien à la gare de Coulommiers (ligne P)	○	Facilitateur
13	Améliorer le rabattement des lignes fortes vers les gares de Coulommiers, Rebais, La Ferté-Gaucher	✦	Incitateur / Partenaire
14	Développer les lignes de bus entre les principaux pôles du département : - Accompagner le développement des lignes SME 1 et 17 - Renforcer la liaison Meaux - Coulommiers - Etudier la création de lignes express en rocade entre les pôles secondaires de l'est seine-et-marnais (La Ferté-sous-Jouarre - Coulommiers - Nangis - Montereau et/ou La Ferté-sous-Jouarre - Rebais - La Ferté-Gaucher - Provins - Montereau - Nemours) - Renforcer la liaison entre les branches de la ligne P Crécy-la-Chapelle et Coulommiers	 	Pilote / Incitateur / Partenaire
19	Encourager la mise en place de liaisons en transports vers les secteurs de projets urbains et d'emplois prévus : - Renforcer la desserte de Mouroux et de ses projets d'activités depuis la gare de Faremoutiers-Pommeuse .	★	Incitateur / Partenaire
25	Développer les parcs relais et aires de stationnement aux 2-roues au droit des points d'arrêts principaux des lignes de bus structurantes, des lignes express et des TCSP : - Mouroux - Rebais - aux arrêts des lignes express	P	Incitateur / Partenaire
26	Identifier les lignes de bus (lignes express et fortes des réseaux) à renforcer en termes de fréquence et d'amplitude en heures de pointe, heure creuse, le soir et le week-end : - Poursuivre le développement d'offre le week end (notamment le dimanche) sur la ligne express 1 - Renforcer la desserte de la gare de La Ferté-Gaucher par la ligne 17 du express en tant qu'alternative à la réouverture de la ligne Transilien		Facilitateur / Incitateur / Partenaire
29	Soutenir les démarches de pôles intermodal / multimodal et encourager la mise en oeuvre de contrats de pôle en Seine-et-Marne dans le cadre du PDU. Renforcer l'intermodalité , aménager et équiper en services à la mobilité (rabattement bus, stationnement vélo, stationnement de rabattement de véhicules particuliers, co-voiturage).		Incitateur / Partenaire
38	Soutenir le développement de service de TAD dans les secteurs peu desservis par les transports : - sur l'ensemble du bassin de Coulommiers	Secteur d'extension de TAD	Incitateur / Partenaire
48	Soutenir la réalisation d'aménagements en faveur des cyclistes et piétons sur les voies menant aux gares et arrêts de bus principaux.		Incitateur / Partenaire
51	Réaliser des aires de covoiturage au droit des principaux carrefours routiers et points d'échange avec le réseau de lignes de bus structurantes		Incitateur / Pilote / Partenaire

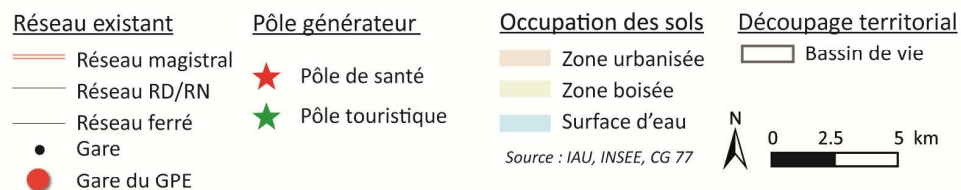
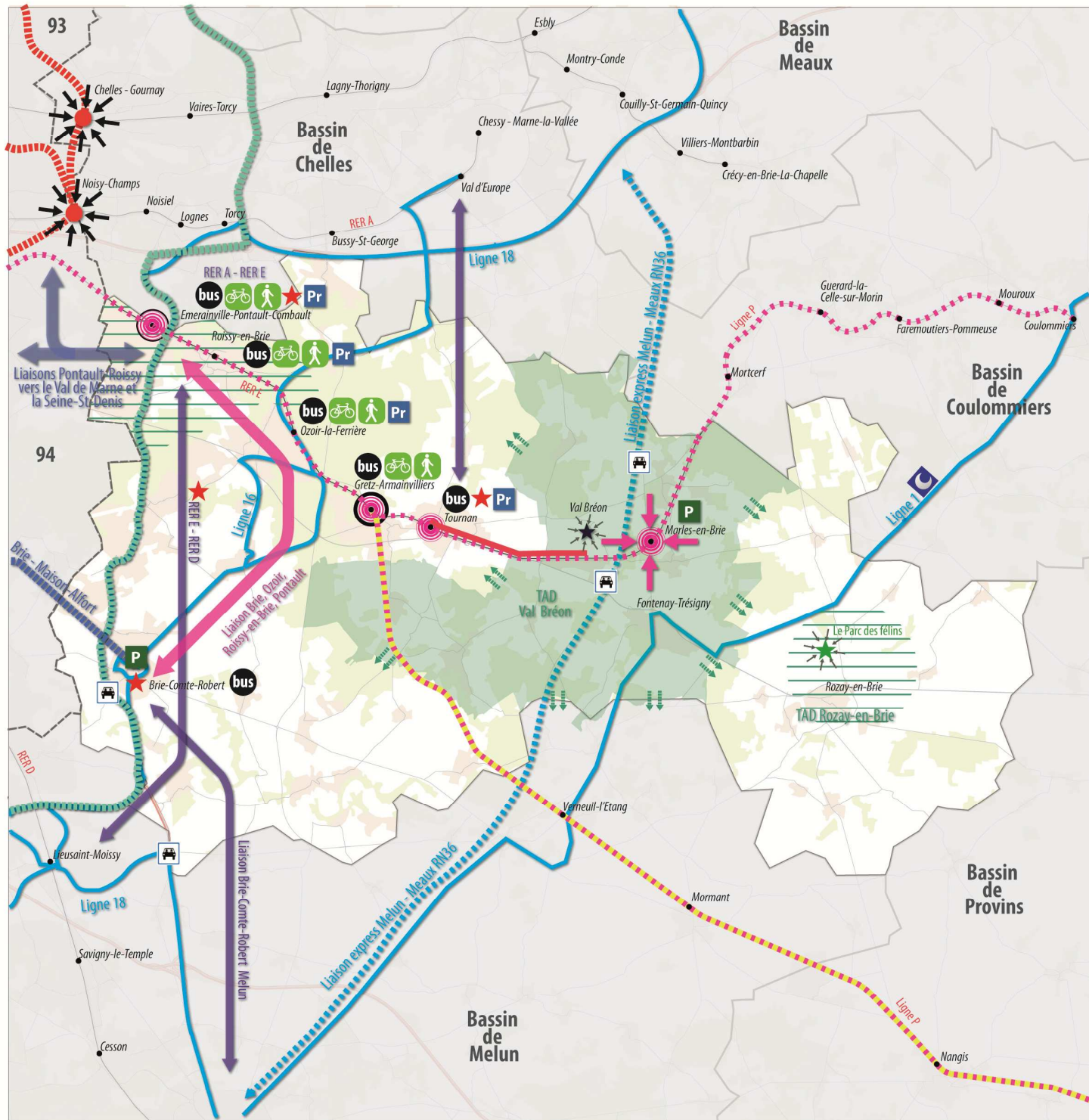
Liste des communes du bassin de vie n'appartenant pas au territoire de projet de Coulommiers :
 - Mortcerf (territoire de Pontault / Brie / Tournan)

Liste des communes du bassin de Meaux appartenant au territoire de projet de Coulommiers :
 - Boltron
 - Orly-sur-Morin
 - Saint-Cyr-sur-Morin
 - Saint-Ouen-sur-Morin

Liste des communes du bassin de Pontault / Brie / Tournan appartenant au territoire de projet de Coulommiers :
 - Hautefeuille

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE DURABLE DE SEINE-ET-MARNE

SYNTHESE DES ACTIONS DU BASSIN DE PONTAULT-COMBAULT / BRIE-COMTE-ROBERT / TOURNAN-EN-BRIE



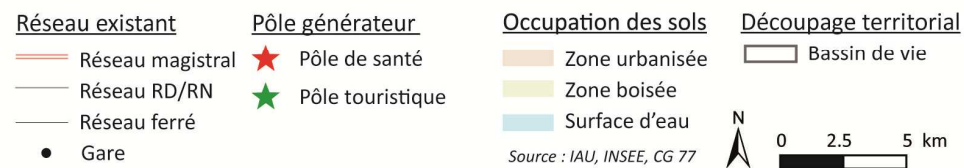
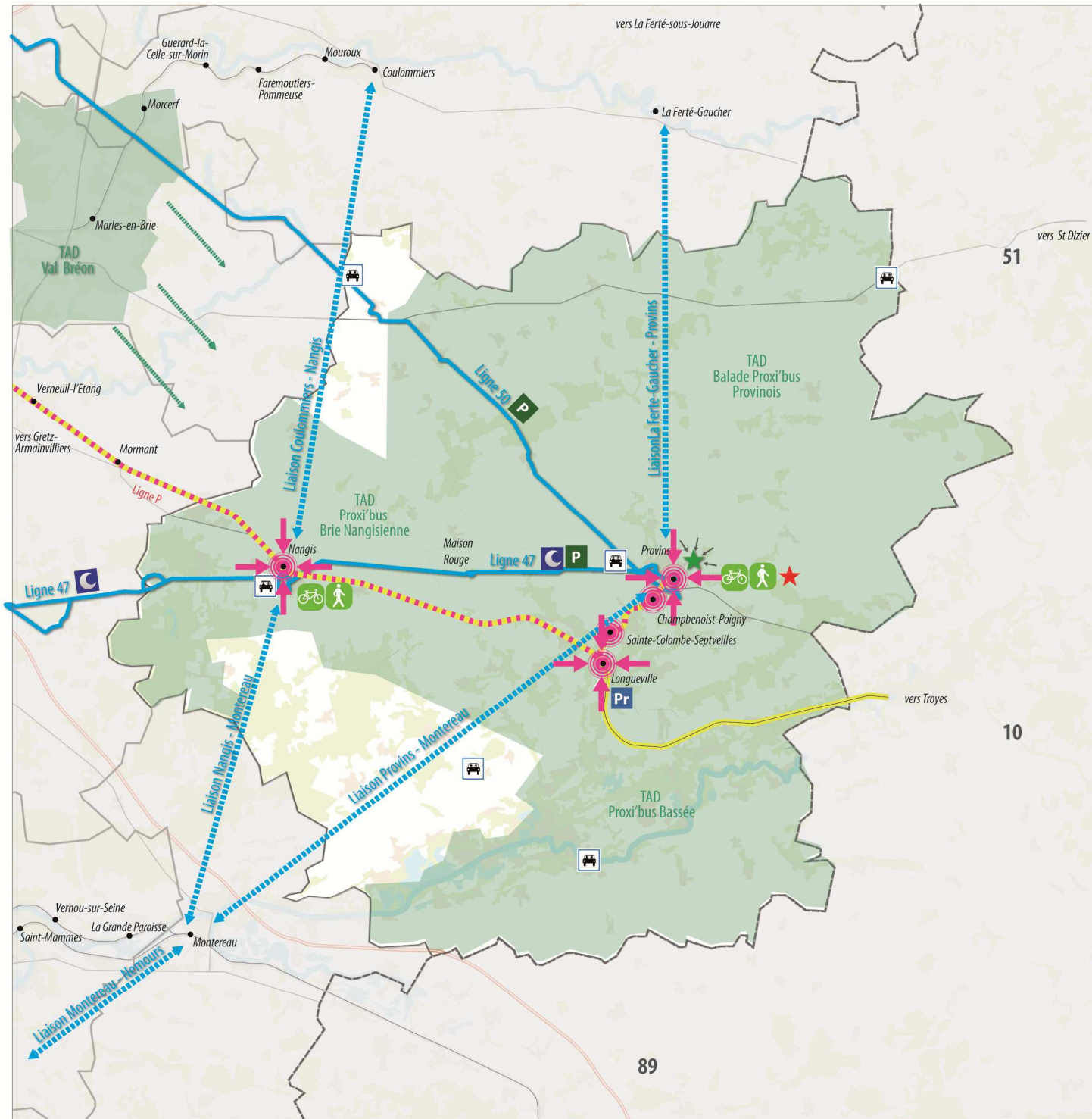
Action	Description de l'action	Figuré	Posture du CG
01	S'assurer de la mise en place de bonnes conditions d'intermodalité dans les gares du GPE en connexion avec les lignes ferrées desservant la Seine-et-Marne (Chelles et Noisy-Champs)	●	
02	Mettre en place des lignes de bus directes vers les gares du Grand Paris en Seine-et-Marne	☀	Facilitateur / Partenaire
04	Soutenir le prolongement des services du RER E à Val Bréon	—	Facilitateur
07	Développer les liaisons de bus directes entre la Seine-et-Marne et les pôles d'emplois et d'enseignement proches de l'Essonne, de la Seine-St-Denis et du Val de Marne : - Soutenir le projet de TCSP entre Brie-Comte-Robert et Créteil sur la RN 19 - Renforcer les liaisons depuis Pontault et Roissy-en-Brie vers le Val de Marne et la Seine-St-Denis	↔ Projet de liaison ⋯ Projet de TCSP	Facilitateur / Partenaire
08	Mettre en oeuvre le Schéma Directeur de la ligne E du RER et le Schéma de Secteur de la ligne P. Rénover le réseau, fiabiliser les circulations, renforcer l'offre, améliorer la qualité de service.	⋯	Facilitateur
10	Renforcer l'offre de transport sur le RER E, notamment en gare de Pontault-Combault	○	Facilitateur
11	Renforcer l'offre de transport sur les lignes Transilien : - Instaurer un arrêt supplémentaire à la gare de Gretz-Armainvilliers sur la branche Provins de la ligne P, pour l'interconnexion avec le RER E - Soutenir l'électrification de lignes : Gretz - Troyes	○ —	Facilitateur
12	Favoriser les échanges inter-bassins : - entre Pontault - Roissy-en-Brie - Ozoir et Brie-Comte-Robert	↔ Liaison	Incitateur / Partenaire
13	Améliorer le rabattement des lignes fortes vers les gares structurantes : - Marles-en-Brie depuis Rozay-en-Brie et Fontenay-Trésigny	☀	Incitateur / Partenaire
14	Développer les lignes de bus entre les principaux pôles du département : - Création de la ligne Seine-et-Marne Express Melun et Meaux par la RN 36 - Restructurer les lignes express n°18 (Melun - Meaux) et n°16 (Liesaint - Moissy) - Renforcer la liaison vers Melun depuis Brie-Comte-Robert et les communes du sud du bassin Créer ou renforcer les liaisons bus directes entre les bassins vers les gares structurantes : - Organiser les connexions bus entre le RER E et le RER D - Créer des liaisons entre le RER A et le RER E	⋯ Ligne express à créer — à restructurer ↔	Pilote / Incitateur / Partenaire
18	Faciliter la desserte des activités de tourisme et de loisir : le Parc des Félines à Lumigny.	☀	Facilitateur
19	Encourager la mise en place de liaisons en transports vers les secteurs de projets urbains et d'emplois prévus : - Organiser la desserte TC du Val Bréon dans l'attente du prolongement du RER.	☀	Incitateur / Partenaire
23	Encourager l'expérimentation de voies réservées aux transports en commun sur la Francilienne (pour notamment réduire le temps de parcours des lignes express 18 et 19)	⋯	Facilitateur
25	Développer les parcs relais et aires de stationnement aux 2-roues au droit des points d'arrêts principaux des lignes de bus structurantes, des lignes express et des TCSP : - Etudier l'opportunité de créer un parc relais aux abords de Brie-Comte-Robert / Servon en correspondance optimale avec le TCSP sur la RN 19 en projet - Etudier l'opportunité de créer une aire de stationnement multimodale à Marles-en-Brie (SME en création)	P	Incitateur / Partenaire
26	Identifier les lignes de bus (lignes express et fortes des réseaux) à renforcer en termes de fréquences et d'amplitude en heures de pointe, heures creuses, le soir, le week-end : - Développer les réseaux de bus locaux de Tournan-en-Brie, Brie-Comte-Robert, Roissy-en-Brie, Pontault-Combault, Ozoir-la-Ferrière et Gretz - Poursuivre le développement d'offre le week end (notamment le dimanche) sur la ligne express 1	bus Ligne express	Facilitateur / Incitateur / Partenaire
29	Soutenir les démarches de pôles intermodal / multimodal et encourager la mise en oeuvre de contrats de pôle en Seine-et-Marne dans le cadre du PDU. Renforcer l'intermodalité, aménager et équiper en services à la mobilité (rabattement bus, stationnement vélo, stationnement de rabattement de véhicules particuliers, co-voiturage).	Comité à lancer ☀	Partenaire / Incitateur
30	Améliorer le stationnement de rabattement et accroître la capacité lorsque cela est justifié : pour les lignes en correspondance avec le Grand-Paris Express et/ou dans les gares en frange d'Ile-de-France	Pr	Facilitateur
38	Soutenir le développement de services de Transport à la Demande (TAD) dans les secteurs peu desservis par les transports : - Elargir le périmètre du TAD du Val Bréon - Etudier l'opportunité de création d'un TAD urbain des secteurs non desservis par les lignes régulières à Pontault-Combault et Roissy-en-Brie - Etudier l'opportunité de la création d'un TAD autour de Rozay-en-Brie	☀	Incitateur / Partenaire
48	Soutenir la réalisation d'aménagements en faveur des cyclistes et piétons sur les voies menant aux gares et arrêts de bus principaux.	☀ Aménagements cyclistes et piétons des gares principales	Incitateur / Partenaire
51	Réaliser des aires de covoiturage au droit des principaux carrefours routiers et points d'échange avec le réseau de lignes de bus structurantes	☀	Incitateur / Pilote

Liste des communes du bassin de vie n'appartenant pas au territoire de projet de Tournan - Brie - Pontault :
 - Favières, Ferrières-en-Brie, Pontault-Combault, Pontacarré, Roissy-en-Brie appartiennent au territoire de projet de Chelles - Marne-la-Vallée.
 - Hautefeuille appartient au territoire de projet de Coulommiers.

Liste des communes du territoire du projet n'appartenant pas au bassin de vie de Tournan - Brie - Pontault :
 - Limoges-Fourches et Lissy appartiennent au bassin de vie de Sénart - Melun,
 - Mortcerf appartient au bassin de vie de Coulommiers.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE DURABLE DE SEINE-ET-MARNE

SYNTHESE DES ACTIONS DU BASSIN DE PROVINS



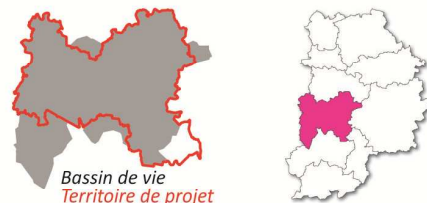
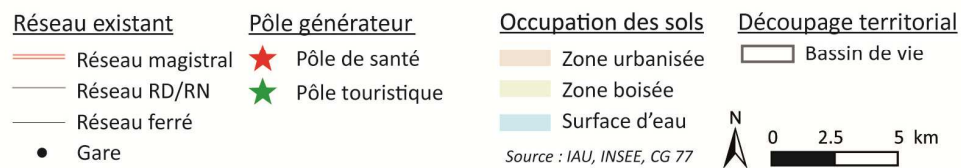
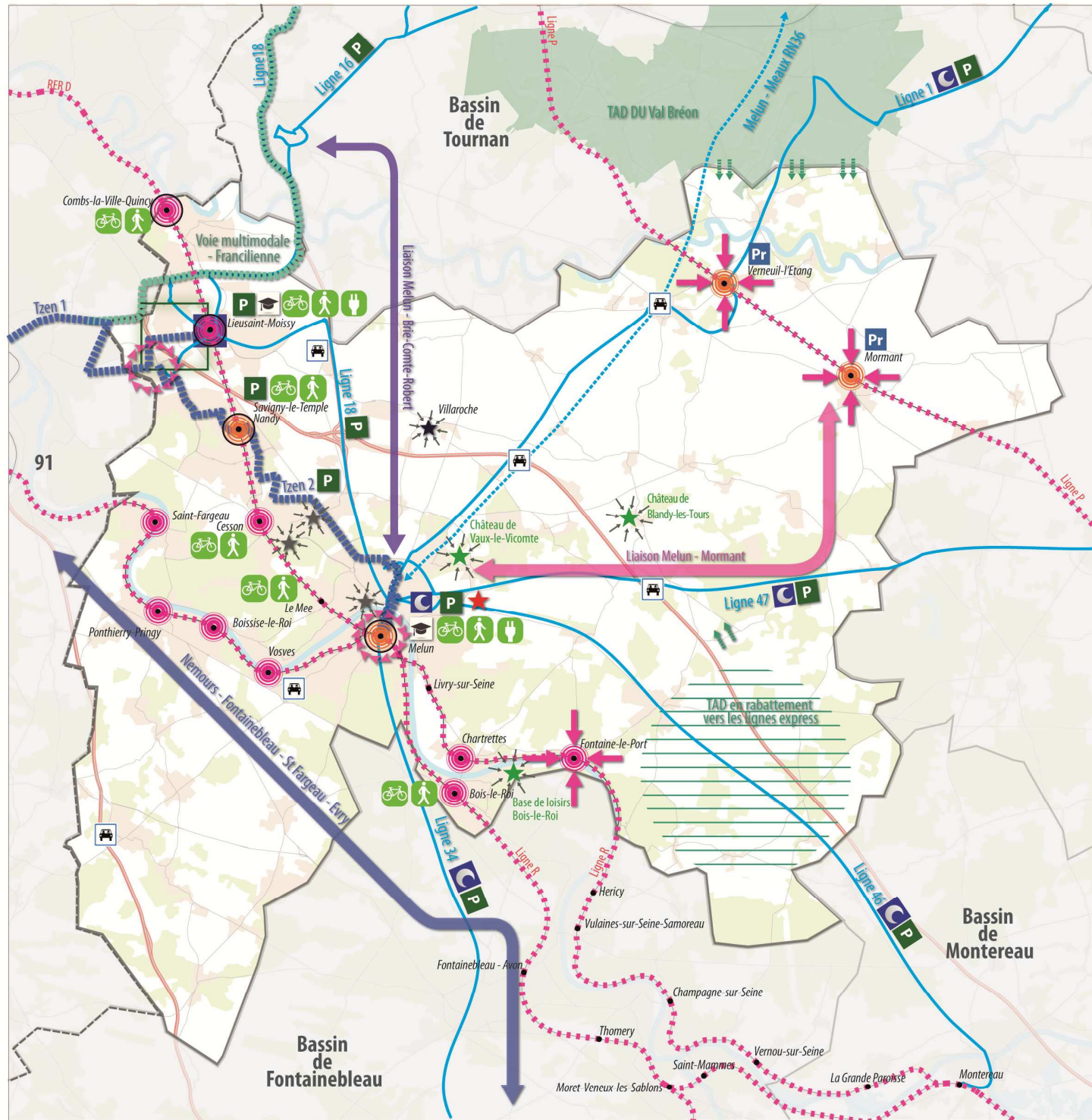
Action	Description de l'action	Figuré	Posture du CG
01	S'assurer de la mise en place de bonnes conditions d'intermodalité dans les gares du GPE en connexion avec les lignes ferrées desservant la Seine-et-Marne (Bry-Villiers-Champigny)	Non représenté	Facilitateur
08	Mettre en œuvre le Schéma de Secteur de la ligne P : rénover le réseau, fiabiliser les circulations, renforcer l'offre, améliorer la qualité de service	Facilitateur
11	Soutenir l'électrification de la ligne Gretz - Troyes	—	Facilitateur
13	Améliorer le rabattement des lignes fortes vers les gares de : - Provins, Longueville et Nangis , depuis Maison Rouge notamment	★	Inciteur / Partenaire
14	Développer les lignes de bus entre les principaux pôles du département : - Accompagner le développement des lignes express 47 et 50 - Etudier la création de lignes express en rocade entre les pôles secondaires de l'est seine-et-marnais (La Ferté-sous-Jouarre - Coulommiers - Nangis - Montereau et/ou La Ferté-sous-Jouarre - Rebais La Ferté-Gaucher - Provins - Montereau - Nemours)	← liaison express à créer → → ligne express à développer ou restructurer →	Pilote / Incitateur / Partenaire
18	Faciliter la desserte des activités touristiques et de loisirs en Seine-et-Marne : - La Cité Médiévale de Provins	★	Facilitateur
25	Développer les parcs relais et aires de stationnement aux 2-roues au droit des points d'arrêts principaux des lignes de bus structurantes, des lignes express et des TCSP : - aux arrêts des lignes express	P	Inciteur / Partenaire
26	Renforcer l'offre en termes de fréquence et d'amplitude en heures de pointe, heure creuse, le soir et le week-end sur la ligne express 47	Ligne Express	Facilitateur / Incitateur / Partenaire
29	Soutenir les démarches de pôles intermodal / multimodal et encourager la mise en œuvre de contrats de pôle en Seine-et-Marne dans le cadre du PDU. Renforcer l'intermodalité , aménager et équiper en services à la mobilité (rabattement bus, stationnement vélo, stationnement de rabattement de véhicules particuliers, co-voiturage).	Comité à lancer	Inciteur / Partenaire
30	Améliorer le stationnement de rabattement et accroître la capacité lorsque cela est justifié : pour les lignes en correspondance avec le Grand-Paris Express et/ou dans les gares en frange d'Ile-de-France	Pr	Facilitateur
38	Soutenir le développement des services de TAD dans les secteurs peu desservis par les transports : - Elargir le périmètre du TAD Val Bréon vers le bassin de Provins - Conforter les TAD du bassin	→	Inciteur / Partenaire
48	Soutenir la réalisation d'aménagements en faveur des cyclistes et piétons sur les voies menant aux gares principales.	Aménagements cyclistes et piétons des gares principales	Inciteur / Partenaire
51	Réaliser des aires de covoiturage au droit des principaux carrefours routiers et points d'échange avec le réseau de lignes de bus structurantes	🚗	Inciteur / Pilote / Partenaire

Liste des communes du bassin de vie n'appartenant pas au territoire de projet de Provins :
- Pécqy et Vaudois-en-Brie (bassin de Pontault-Brie-Tourman)

Liste des communes du bassin de Sénart-Melun appartenant au territoire de projet de Provins :
- Quiers

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE DURABLE DE SEINE-ET-MARNE

SYNTHESE DES ACTIONS DU BASSIN DE SÉNART - MELUN



Action	Description de l'action	Figuré	Posture du CG
01	S'assurer de la mise en place de bonnes conditions d'intermodalité dans les gares du GPE en connexion avec les lignes ferrées desservant la Seine-et-Marne (Le-Vert-de-Maisons)	Non représenté	Facilitateur
03	Appuyer la réalisation de gare TGV à Lieusaint .	■	Facilitateur
05	Mise en oeuvre du projet Tzen 2 entre Sénart et Melun	Tzen	Pilote
07	Développer les liaisons de bus directes entre la Seine-et-Marne et les pôles d'emplois et d'enseignement proches de l'Essonne, de la Seine-St-Denis et du Val de Marne : - Développer les liaisons bus entre Nemours, Fontainebleau, St Fargeau-Ponthierry, Corbeil-Essonnes, Evry . - Soutenir le projet de TZEN 1 phase 2 entre Sénart et Corbeil	Projet de liaison Tzen	Facilitateur / Partenaire
08	Mettre en oeuvre le Schéma Directeur de la ligne D du RER et les Schémas de Secteur des lignes P et R. Renover le réseau, fiabiliser les circulations, renforcer l'offre, améliorer la qualité de service.	●●●●●●●●	Facilitateur
10	Renforcer l'offre de transport sur les lignes RER aux gares de : - Melun - Lieusaint - Moissy - Savigny-le-Temple - Combs-la-Ville - Quincy	○	Facilitateur
11	Renforcer l'offre de transport sur les lignes Transilien en gare de : - Melun (ligne R)	○	Facilitateur
12	Favoriser les échanges intra-bassins : - entre Mormant et Melun Renforcer les réseaux de bus de Melun et Sénart à l'occasion de l'arrivée du Tzen 2	Liaison ↔	Incitateur / Partenaire
13	Améliorer le rabattement des lignes fortes vers les gares au sein de chaque bassin : - Verneuil, Mormant et Fontaine-le-Port	✦	Incitateur / Partenaire
14	Développer les lignes de bus entre les principaux pôles du département : - Accompagner le développement des lignes express n°1, n°34, n°46, n°47 - Restructurer les lignes express n°18 (Melun - Meaux) et n°16 (Lieusaint-Moissy - Val d'Europe) - Renforcer la liaison vers Melun depuis Brie-Comte-Robert et les communes du sud du bassin - Création de la ligne Seine-et-Marne Express Melun - Meaux par la RN 36	Ligne express à créer Ligne express à développer ou restructurer	Pilote / Incitateur / Partenaire
15	Etudier la création ou le renforcement de lignes de bus vers les pôles d'emplois seine-et-marnais : - Faciliter l'accès aux pôles d'emplois du bassin Sénart-Melun depuis les gares RER D	✦ Pôles d'emploi mal desservis	Incitateur / Partenaire
16	Etudier le renforcement des liaisons bus vers les pôles d'études seine-et-marnais : Melun et Lieusaint .	🎓 Pôle universitaire	Incitateur / Partenaire
18	Faciliter la desserte des activités de tourisme et de loisir : Château de Vaux-le-Vicomte, Château de Blandy-les-Tours et base de loisirs de Bois-le-Roi	✦ Pôle touristique et de loisir	Facilitateur
19	Encourager la mise en place de liaisons en transports vers les secteurs de projets urbains et d'emplois prévus : - Melun : améliorer la desserte du pôle de Villaroche depuis les gares de Melun et Sénart	✦	Incitateur / Partenaire
23	Encourager l'expérimentation de voies réservées aux transports en commun sur la Francilienne (pour notamment réduire le temps de parcours des lignes SM E 16, 18, 19 et 69)	→	Facilitateur
24	Développer les aménagements favorisant la circulation des bus en agglomération et les voiries multimodales : - Aménager la voirie en entrée d'agglomération et à proximité des gares pour favoriser l'approche des bus (notamment à Melun depuis le sud de l'agglomération)	→	Incitateur / Partenaire
25	Développer les parcs relais et aires de stationnement aux 2-roues au droit des points d'arrêts principaux des lignes de bus structurantes, des lignes express et des TCSP : - A proximité des arrêts du Tzen-2	P	Incitateur / Partenaire
26	Identifier les lignes bus (express et fortes) à renforcer en termes de fréquences et d'amplitude en heure de pointe, heure creuse, le soir et le week-end : - Poursuivre le développement d'offre le dimanche sur les lignes express 1, 34, 46 et 47 - Poursuivre le développement et le cadencement de la ligne Citaien (renfort d'offre le soir et création le dimanche) en préfiguration du Tzen2.	Ligne Express	Facilitateur / Incitateur / Partenaire
29	Soutenir les démarches de pôles intermodal / multimodal et encourager la mise en oeuvre de contrats de pôle en Seine-et-Marne dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain. Renforcer l'intermodalité, aménager et équiper en services à la mobilité (rabattement bus, stationnement vélo, stationnement de rabattement, véhicules particuliers, co-voiturage).	Comité à l'étude Comité à lancer	Partenaire / Incitateur
30	Améliorer le stationnement de rabattement et accroître la capacité lorsque cela est justifié : pour les lignes en correspondance avec le Grand-Paris Express et/ou dans les gares en frange d'Île-de-France	Pr	Facilitateur
38	Soutenir le développement des transports à la demande (TAD) dans les secteurs peu desservis par les transports : - Développer un TAD sur les communes rurales du nord et de l'est du bassin (notamment en rabattement sur la ligne express n°46 et n°47) - Élargir le périmètre du TAD du Val Bréon	→	Incitateur / Partenaire
48	Soutenir la réalisation prioritaire d'aménagements en faveur des cyclistes et piétons sur les voies menant aux gares principales et arrêts de bus principaux (desservis par plusieurs lignes).	🚲 Aménagements cyclistes et piétons des gares principales	Incitateur / Partenaire
51	Réaliser des aires de covoiturage au droit des principaux carrefours routiers et points d'échange avec le réseau de lignes de bus structurantes	🚗	Incitateur / Pilote / Partenaire
54	Favoriser la mise en place de borne de rechargements électriques dans les gares (les pôles de niveau 1, voire de niveau 2 du PDUf) à proximité des équipements départementaux et autres générateurs de flux.	🔌 Borne de rechargement électrique en gare de niveau 1	Incitateur / Partenaire

Liste des communes du bassin de vie n'appartenant pas au territoire de projet de Sénart-Melun :

- Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Bois-le-Roi, Cely, Chailly-en-Bière, Chartrettes, Perthes, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-l'Ecole, Villiers-en-Bière et Fontaine-le-Port appartiennent au territoire de projet de Fontainebleau.

- Quiers appartient au territoire de projet de Provins.

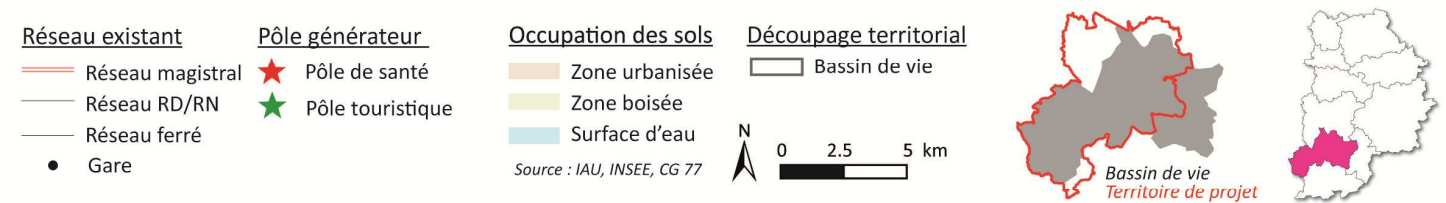
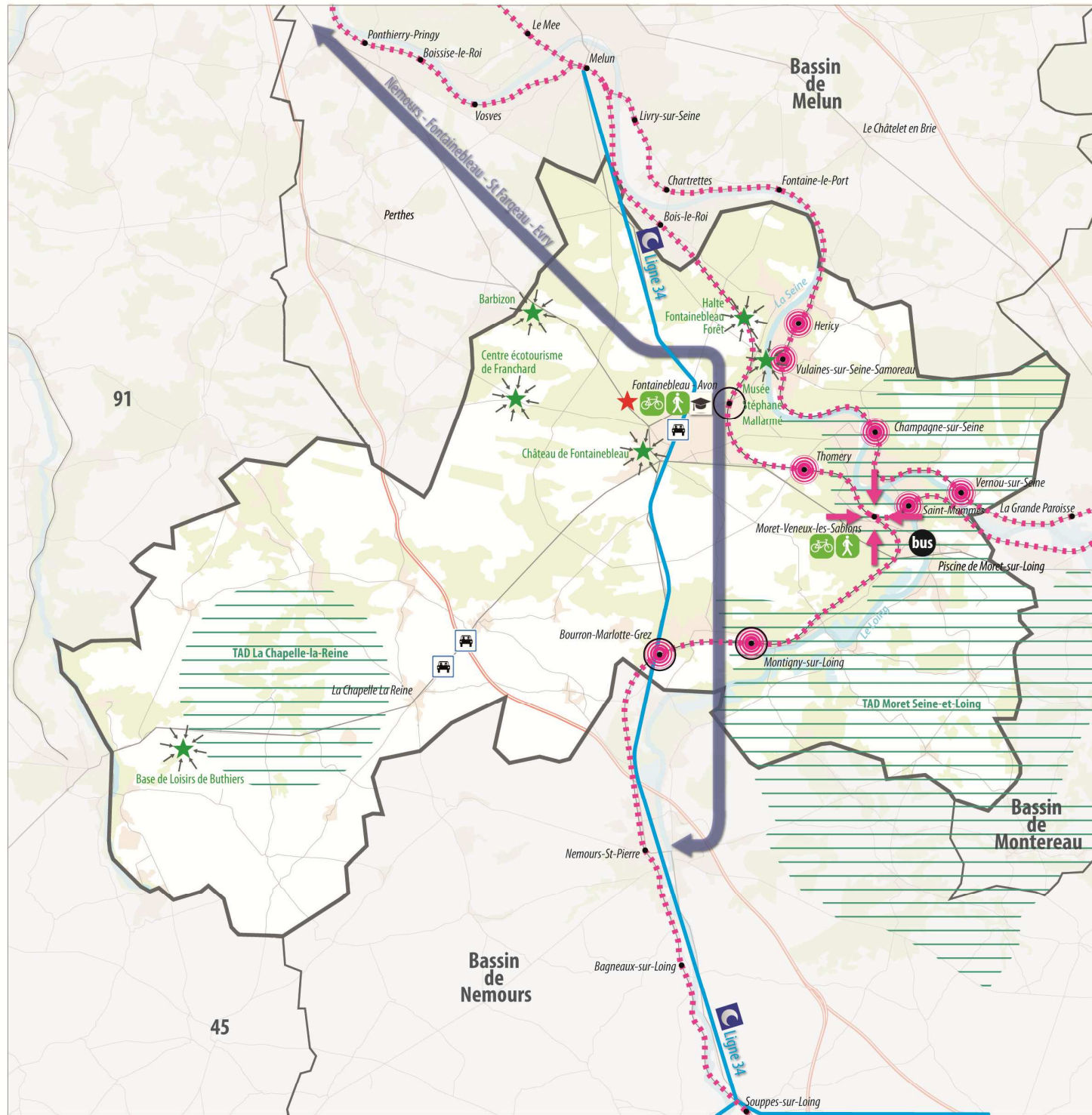
- Limoges-Fourches et Lissy appartiennent au territoire de projet de Pontault - Brie - Tournan.

Liste des communes du territoire du projet n'appartenant pas au bassin de vie de Sénart- Melun :

- Echouboulains et Valence-en-Brie appartiennent au bassin de vie de Montereau.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE DURABLE DE SEINE-ET-MARNE

SYNTHÈSE DES ACTIONS DU BASSIN DE FONTAINEBLEAU



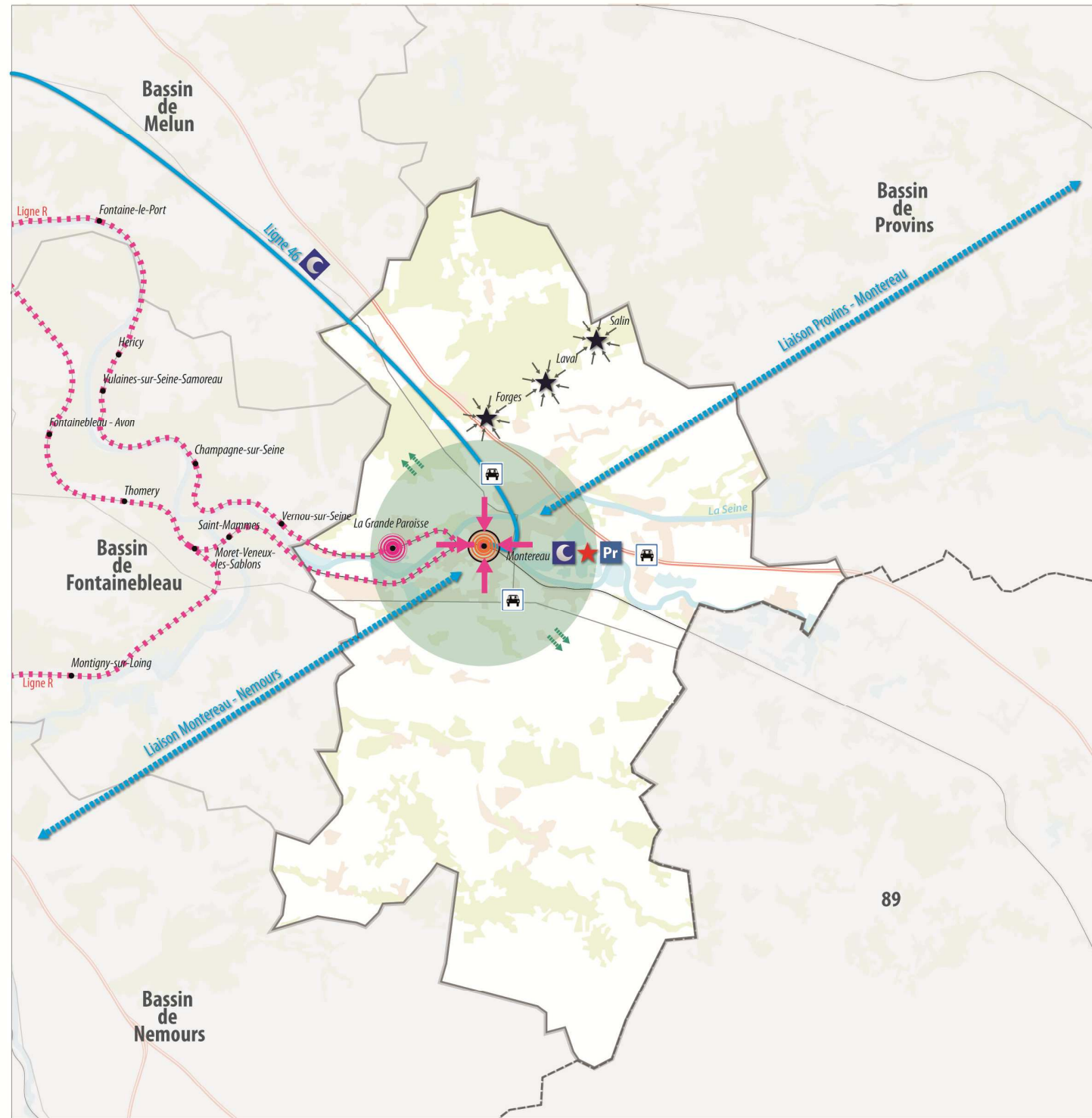
Action	Description de l'action	Figuré	Posture du CG
01	S'assurer de la mise en place de bonnes conditions d'intermodalité dans les gares du GPE en connexion avec les lignes ferrées desservant la Seine-et-Marne (Le-Vert-de-Maisons)	Non représenté	Facilitateur
07	Développer les liaisons de bus directes entre la Seine-et-Marne et les pôles d'emplois et d'enseignement proches de l'Essonne, de la Seine-St-Denis et du Val de Marne : - Créer une liaison TC entre Nemours, Fontainebleau, St Fargeau-Ponthierry, Corbeil-Essonne, Evry.	Projet de liaison ↔	Facilitateur / Partenaire
08	Mettre en oeuvre le Schéma de Secteur de la ligne R : rénover les réseau, fiabiliser les circulations, renforcer l'offre, améliorer la qualité de service.	Facilitateur
11	Renforcer l'offre de transport sur les lignes Transilien : - Fontainebleau - Avon (ligne R), Bourron-Marlotte et Montigny-sur-Loing	○	Facilitateur
13	Améliorer le rabattement des lignes fortes vers les gares au sein de chaque bassin : - de Moret-sur-Loing	✦	Incitateur / Partenaire
14	Développer les lignes de bus entre les principaux pôles du département - Accompagner le développement de la ligne express n°34.	Ligne express	Pilote / Incitateur / Partenaire
16	Etudier le renforcement des liaisons bus vers l'antenne de l'Université Paris Est Créteil à Fontainebleau.	🎓 Pôle universitaire	Incitateur / Partenaire
18	Faciliter la desserte des activités de tourisme et de loisir : le château de Fontainebleau, Barbizon, base de loisirs de Buthiers, musée départemental Stéphane Mallarmé, centre écotourisme de Franchard. Multiplier les arrêts des trains à la Halte Fontainebleau Forêt.	🌳 Pôle touristique et de loisir	Facilitateur
26	Identifier les lignes bus (express et fortes) à renforcer en termes de fréquences et d'amplitude en heure de pointe, heure creuse, le soir et le week-end : - Poursuivre le développement d'offre le dimanche sur la ligne express n°34 - Renforcer et restructurer l'offre de bus au sein du secteur de Moret-sur-Loing	Ligne express bus	Facilitateur / Incitateur / Partenaire
29	Renforcer l'intermodalité, aménager et équiper en services à la mobilité (rabattement bus, stationnement de rabattement véhicules particuliers, co-voiturage) Renforcer l'intermodalité, aménager et équiper en services à la mobilité (rabattement bus, stationnement vélo, stationnement de rabattement de véhicules particuliers, co-voiturage).	Comité à lancer	Partenaire / Incitateur
38	Etudier l'opportunité d'un TAD dans le bassin de Fontainebleau, sur le territoire de la communauté de commune de Moret Seine-et-Loing et à Chapelle-la-Reine	—	Partenaire / Incitateur
48	Soutenir la réalisation prioritaire d'aménagements en faveur des cyclistes et piétons sur les voies menant aux gares principales et arrêts de bus principaux (desservis par plusieurs lignes)	🚲 Aménagements cyclistes et piétons des gares principales	Partenaire / Incitateur
51	Réaliser des aires de covoiturage au droit des principaux carrefours routiers et points d'échange avec le réseau de lignes de bus structurantes	🚗	Incitateur / Pilote / Partenaire

Liste des communes du bassin de vie n'appartenant pas au territoire de projet de Fontainebleau :
Champagne-sur-Seine, Ecuellen, Epis, La Genevraye, Montarlot, Montigny-sur-Loing, Saint Mammes, Thomery, Veneux-les-Sablons, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf et Villemer appartiennent au territoire de projet de Montereau.

Liste des communes du territoire du projet n'appartenant pas au bassin de vie de Fontainebleau :
- Burcy et Guercheville appartiennent au bassin de vie de Nemours
- Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Bois-le-Roi, Cely, Chailly-en-Bière, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontaine-le-Port, Perthes, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole, et Villiers-en-Bière appartiennent au bassin de vie de Sénart-Melun

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE DURABLE DE SEINE-ET-MARNE

SYNTHÈSE DES ACTIONS DU BASSIN DE MONTEREAU



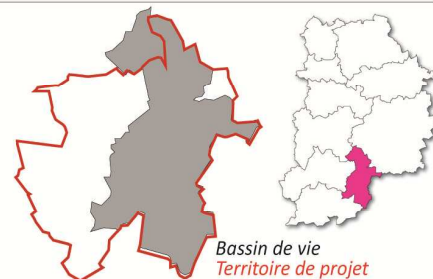
Réseau existant
 — Réseau magistral
 — Réseau RD/RN
 — Réseau ferré
 ● Gare

Pôle générateur
 ★ Pôle de santé

Occupation des sols
 ■ Zone urbanisée
 ■ Zone boisée
 ■ Surface d'eau

Découpage territorial
 □ Bassin de vie

Source : IAU, INSEE, CG 77



Action	Description de l'action	Figuré	Posture du CG
01	S'assurer de la mise en place de bonnes conditions d'intermodalité dans les gares du GPE en connexion avec les lignes ferrées desservant la Seine-et-Marne (Le-Vert-de-Maisons)	Non représenté	Facilitateur
08	Mettre en oeuvre le Schéma de Secteur de la ligne R : rénover le réseau, fiabiliser les circulations, renforcer l'offre, améliorer la qualité de service	Facilitateur
11	Renforcer l'offre de transport sur la ligne R du Transilien en gare de Montereau	○	Facilitateur
13	Améliorer le rabattement TC (lignes fortes et express) vers la gare de Montereau	★	Incitateur / Partenaire
14	Développer les lignes de bus entre les principaux pôles du département : - Accompagner le développement de la ligne express 46 - Etudier la création de lignes express en rocade entre les pôles secondaires de l'est seine-et-marnais (La Ferté-sous-Jouarre - Coulommiers - Nangis - Montereau et/ou La Ferté-sous-Jouarre - Rebais La Ferté-Gaucher - Provins - Montereau - Nemours)	liaison express à créer ligne express à développer ou restructurer	Pilote / Incitateur / Partenaire
19	Encourager la mise en place de liaisons en transports vers les secteurs de projets urbains et d'emplois prévus : - Organiser la desserte TC depuis la gare de Montereau des nouveaux secteurs en projet : Forges, Laval-en-Brie et Salins	★	Incitateur / Partenaire
26	Renforcer l'offre bus en termes de fréquences et d'amplitude en heure de pointe, heure creuse, le soir et le week-end : - Ligne express 46 - Renforcer l'offre TC en rabattement sur Montereau en soirée et le week-end	Ligne express	Facilitateur / Incitateur / Partenaire
29	Soutenir les démarches de pôles intermodal / multimodal et encourager la mise en oeuvre de contrats de pôle en Seine-et-Marne dans le cadre du PDU. Renforcer l'intermodalité , aménager et équiper en services à la mobilité (rabattement bus, stationnement vélo, stationnement de rabattement de véhicules particuliers, co-voiturage).	Comité de l'étude Comité à lancer	Incitateur / Partenaire
30	Améliorer le stationnement de rabattement et accroître la capacité lorsque cela est justifié : pour les lignes en correspondance avec le Grand-Paris Express et/ou dans les gares en frange d'Ile-de-France	Pr	Facilitateur
39	Soutenir le développement de services de Transport à la demande (TAD) dans les secteurs peu desservis par les transports : - Péreniser et restructurer le TAD existant dans le bassin de Montereau et étendre à d'autres secteurs plus ruraux, notamment Voulx	🚐	Incitateur / Partenaire
52	Réaliser des aires de covoiturage au droit des principaux carrefours routiers et points d'échange avec le réseau de lignes de bus structurantes	🚗	Incitateur / Pilote / Partenaire

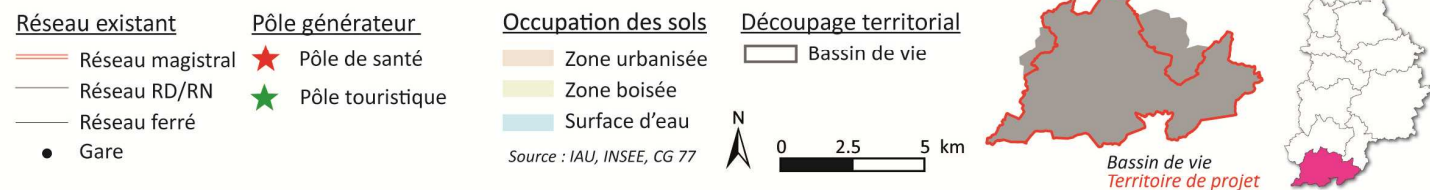
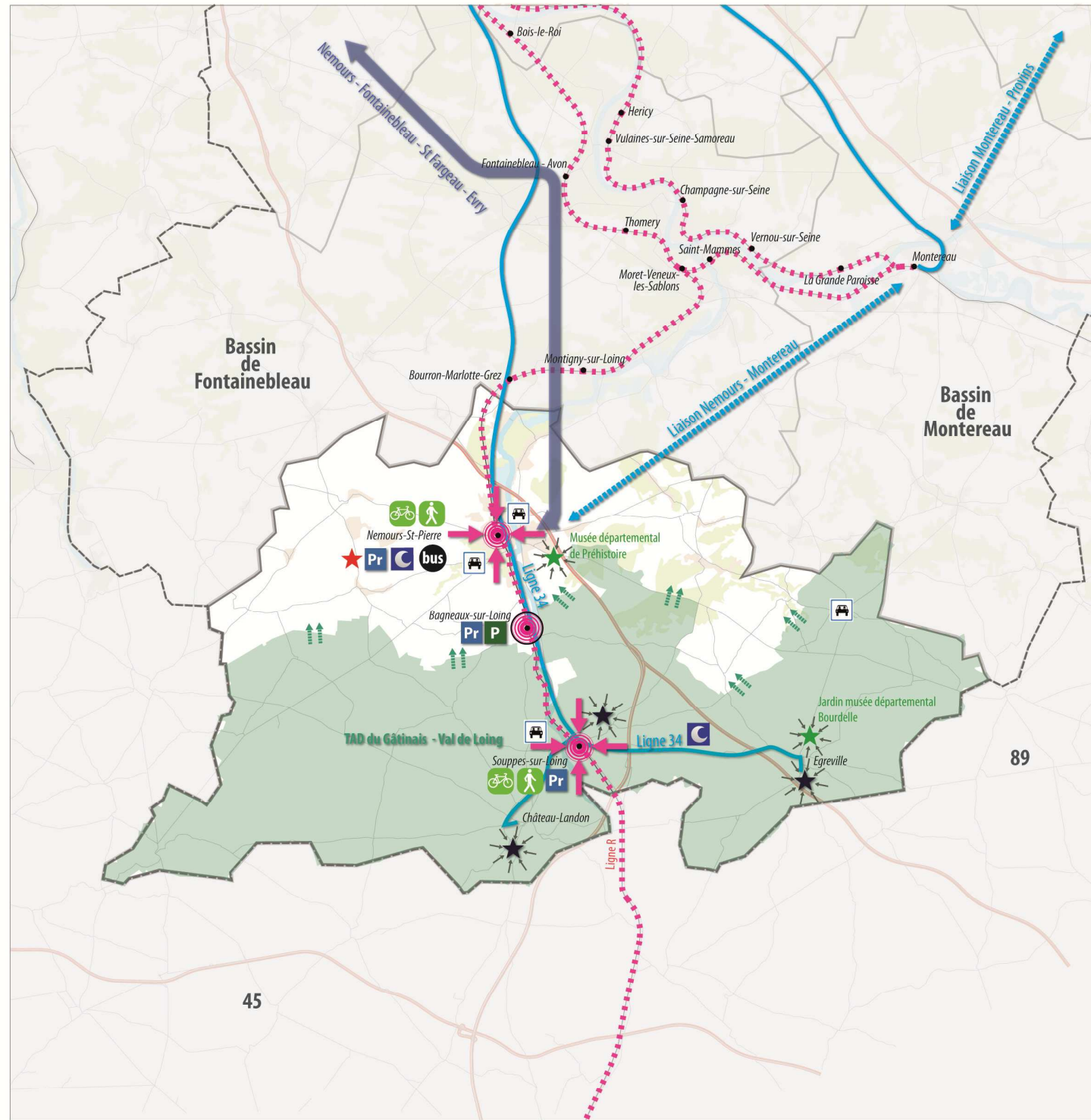
Liste des communes du bassin de vie n'appartenant pas au territoire de projet de Montereau :
 - Echouboulains et Valence-en-Brie (territoire de projet de Sénart / Melun)

Liste des communes du bassin de Fontainebleau appartenant au territoire de projet de Provins :
 - Champagne-sur-Seine, Ecuilles, Episy, La Genevraye, Montarlot, Montigny-sur-Loing, Moret-sur-Loing, Saint-Mammes, Thomery, Veneux-les-Sablons, Vernon-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer

Liste des communes du bassin de Nemours appartenant au territoire de projet de Provins :
 - Nanteau-sur-Lunain, Nonville, Paley, Remauville, Treuzy-Lévay

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE DURABLE DE SEINE-ET-MARNE

SYNTHÈSE DES ACTIONS DU BASSIN DE NEMOURS



Action	Description de l'action	Figuré	Posture du CG
01	S'assurer de la mise en place de bonnes conditions d'intermodalité dans les gares du GPE en connexion avec les lignes ferrées desservant la Seine-et-Marne (Le-Vert-de-Maisons)	Non représenté	Facilitateur
07	Développer des liaisons de bus directes entre la Seine-et-Marne et les pôles d'emplois et d'enseignement proches de l'Essonne, de la Seine-St-Denis et du Val de Marne : - Créer une liaison TC entre Nemours, Fontainebleau, St Fargeau-Ponthierry, Corbeil-Essonnes, Evry.	Projet de liaison	Facilitateur / Partenaire
08	Mettre en oeuvre le Schéma de Secteur de la ligne R. Rénover le réseau, fiabiliser les circulations, renforcer l'offre, améliorer la qualité de service.		Facilitateur
11	Renforcer l'offre de transport sur les lignes transilien : - Ligne R : Bagneux-sur-Loing		Facilitateur
13	Améliorer le rabattement des lignes fortes vers les gares au sein de chaque bassin : - Nemours et Souppes-sur-Loing		Incitateur / Partenaire
14	Développer les lignes de bus entre les principaux pôles du département : - Accompagner le développement de la ligne express n°34 - Création de la ligne express en rocade entre les pôles de l'est seine-et-marnais entre Nemours et Montereau	Ligne express à créer	Pilote / Incitateur / Partenaire
18	Faciliter la desserte des activités de tourisme et de loisir : musée départemental de Préhistoire, jardin musée départemental Bourdelle.	Pôle touristique et de loisir	Facilitateur
19	Encourager la mise en place de liaisons en transports vers les secteurs de projets urbains et d'emplois prévus : - Intensifier la desserte de la ligne express 34 au-delà de Nemours vers Souppes-sur-Loing et Egreville qui se développent.	Ligne express	Incitateur / Partenaire
25	Développer les parcs relais et aires de stationnement aux 2-roues au droit des points d'arrêts principaux des lignes de bus structurantes, des lignes express et des TCSP : - A Bagneux sur la ligne express 34	P	Facilitateur
26	Identifier les lignes bus (express et fortes) à renforcer en termes de fréquences et d'amplitude en heure de pointe, heure creuse, le soir et le week-end : - Poursuivre le développement d'offre le dimanche sur la ligne express 34 - Renforcer l'offre TC en rabattement sur Nemours en soirée et le week end - Développer le réseau de bus urbain de Nemours	Ligne express	Facilitateur / Incitateur / Partenaire
29	Renforcer l'intermodalité, aménager et équiper en services à la mobilité (rabattement bus, stationnement de rabattement véhicules particuliers, co-voiturage) Renforcer l'intermodalité , aménager et équiper en services à la mobilité (rabattement bus, stationnement vélo, stationnement de rabattement de véhicules particuliers, co-voiturage).	Comité à lancer	Partenaire / Incitateur
30	Améliorer le stationnement de rabattement et accroître la capacité lorsque cela est justifié : pour les lignes en correspondance avec le Grand-Paris Express et/ou dans les gares en frange d'Ile-de-France	Pr	Facilitateur
38	Pérenniser le TAD du Gâtinais - Val de Loing et étendre son périmètre		Incitateur / Partenaire
48	Soutenir la réalisation d'aménagements en faveur des cyclistes et piétons sur les voies menant aux gares et arrêts de bus principaux.	Aménagements cyclistes et piétons des gares principales	Incitateur / Partenaire
51	Réaliser des aires de covoiturage au droit des principaux carrefours routiers et points d'échange avec le réseau de lignes de bus structurantes		Incitateur / Pilote / Partenaire

Liste des communes du bassin de vie n'appartenant pas au territoire de projet de Nemours :
- Bury et Guereville appartiennent au territoire de projet de Fontainebleau,
- Nateau-sur-Lunain, Nonville, Paley, Remauville et Treuzy-Lévelay appartiennent au territoire de projet de Montereau.